

(1) La crise dans l'industrie textile

La production canadienne, moins coûteuse que l'importation, a stabilisé le marché

Les consommateurs canadiens ont toujours vu d'un bon œil les importations des pays étrangers. Ce qu'ils savent moins, c'est que n'eût été de l'industrie textile canadienne, les manufacturiers canadiens de vêtements auraient payé 30, 40 et même 50 pour cent plus cher, leurs fils et leurs tricots au cours des deux dernières années.

En effet, au cours de la période fin 1972 milieu 1974, les prix des fils et des tricots de toutes sortes ont subi d'énormes fluctuations. D'après des chiffres fournis par l'Institut canadien des textiles, (le fédéral n'en n'ayant pas pour des périodes aussi récentes), les prix des tissus de laine peignée sont passés progressivement de \$3.90 la verge à \$8.90; puis au cours des derniers mois, ils se sont de nouveau affaiblis.

Quant aux tissus moins luxueux comme le tricot double, le polyester, le coton tissé et le nylon tissé, la situation s'est avérée identique à celle des tissus de laine peignée. L'examen des courbes de prix pour ces textiles, révèle en effet qu'au cours de cette période, les prix des tissus et des fils importés ont grimpé rapidement au-dessus des prix des producteurs canadiens pour redescendre par la suite.

Il ressort donc clairement que les supposés pays à faible coût de revient (à cause des bas salaires) ont montré au cours des dernières années des signes d'essoufflement à soutenir la concurrence internationale.

Comme les produits importés dans le domaine du textile primaire occupent 50% du marché depuis le début des années 1970, les producteurs canadiens ont éprouvé dans ces circonstances beaucoup de difficultés à répondre à la demande. En dépit des investissements effectués et des hausses de salaire accordées, ils sont quand même parvenus à vendre leurs produits moins chers que les pays traditionnellement à faible coût de revient. Il en est même résulté une hausse considérable de leurs bénéfices au cours du dernier exercice financier.

Mais pourquoi les prix ont-ils soudainement montés à de niveaux jusqu'alors inconnus, pour ensuite redescendre brusquement? Quelle est la logique de ce phénomène?

Cela n'est pas sans rappeler les coups du pétrole et du sucre. Pour Yvon Jacques de la Fédération canadienne des Travailleurs du Textile, il faut peut-être y voir une tactique des Japonais pour s'emparer du marché. Ils avaient en effet constitué auparavant de gros achats de laine et de coton en Australie et aux Etats-Unis.

En fait, il faut se demander ce qui serait arrivé si l'économie capitaliste (dont le Japon fait partie) n'avait pas connu le resserrement monétaire et les taux d'intérêts élevés des derniers mois. Tout comme il faut se demander ce qui serait arrivé si le Japon avait main tenu excédentaire sa balance commerciale comme c'était le cas lorsque les prix des ses tissus et de ses tricots ont monté en flèche bien au-dessus des prix des manufacturiers canadiens.

Textes de Michel Morin

Car en définitive, ce sont les banques japonaises qui ont coupé court aux ambitions des producteurs japonais. Ce sont elles en effet qui les ont forcés à écouler les inventaires financés à prix fort qu'ils avaient accumulés pour provoquer des pénuries et une hausse de leurs profits. Il fallait payer la facture des hydrocarbures et redresser la balance commerciale...

C'est cette concurrence, qui a en quelque sorte un caractère artificiel, que doivent aujourd'hui subir les producteurs canadiens. D'après les manufacturiers, les prix d'importations sont en moyenne de 9% en-dessous des prix de 1972. Dans certains cas, c'est même 27 et 43% en-dessous des niveaux de fin 1972 et du milieu de 1973.

On rapporte même des cas où les prix des textiles asiatiques sont plus bas que les prix des matières premières qui entrent dans leur fabrication. Pour comble, les salaires ont augmenté dans ces pays; dans le cas du Japon, la hausse a été estimée à 30%.

Le consommateur et l'industrie du vêtement

En l'absence d'une politique qui protégerait le marché canadien contre les importations vendues à perte, l'industrie du textile risque d'être frappée sévèrement pour des années à venir.

Toutefois, c'est le consommateur canadien qui pourrait, à long terme, payer le prix de cette facture. C'est à cette perspective qu'ont fait allusion les auteurs d'un document présenté l'automne dernier lors de la Conférence économique

nationale tenue sous le patronage du Conseil économique ondu Canada.

Les auteurs du document écrit en effet: "A une époque où l'approvisionnement est incertain et où les prix des importations profitent de la situation, le consommateur canadien se trouve dans une position particulièrement vulnérable car peu de pays dépendent aussi étroitement que le Canada des importations de textiles et de vêtements".

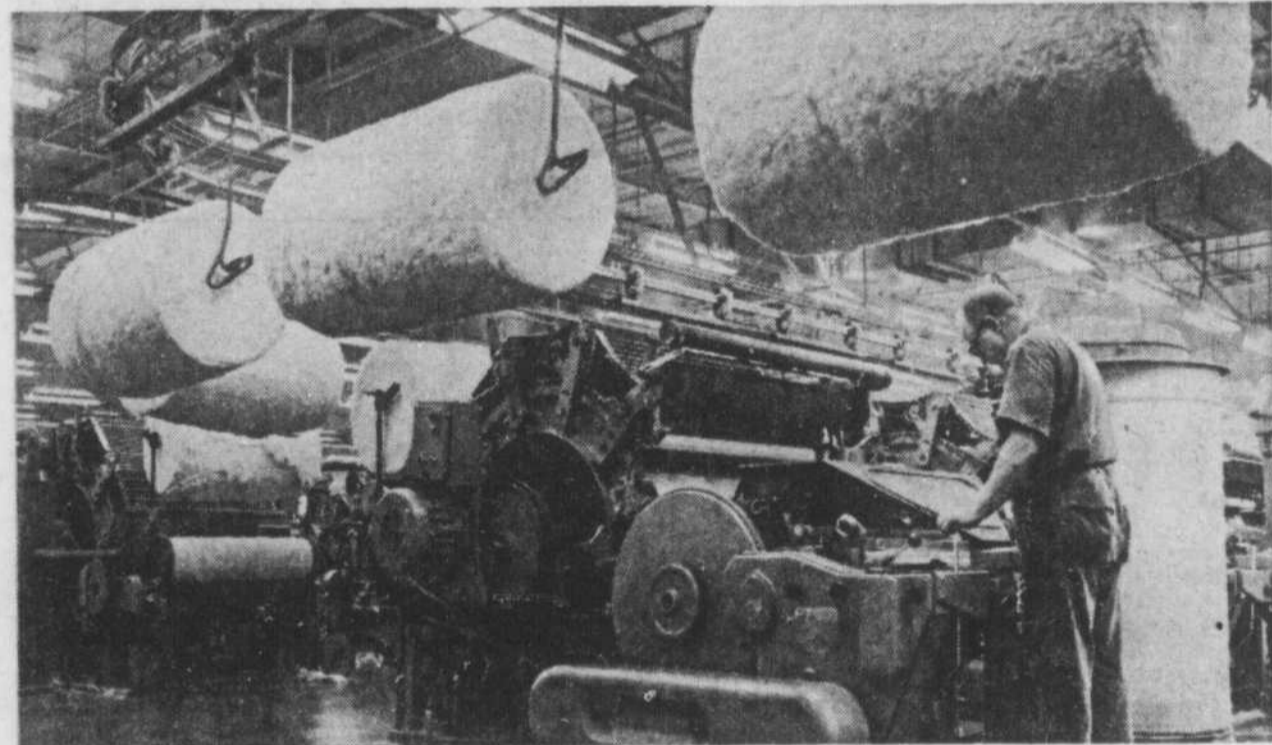
En ce qui concerne l'industrie du vêtement, le comité "Textiles et vêtements" de la conférence économique nationale pose à peu près le même verdict. Rappelant la situation qui a prévalu au cours des dernières années, les auteurs du rapport écrivent: "Pour l'industrie canadienne, cette expérience a démontré l'importance de ne dépendre de personne dans un monde où les pénuries se font de plus en plus fréquentes".

Sur ce point, le vice-président de Dominion Textile M. Brady, n'hésite pas à dire: "C'est nous qui donnons la stabilité au marché. Si nous n'étions pas là, les prix seraient plus élevés".

Demain: Un élément de solution à la crise actuelle: l'enregistrement au préalable des importations.



Les producteurs canadiens ont éprouvé beaucoup de difficulté à répondre à la demande.



L'industrie du textile est au Québec ce que l'industrie de l'automobile est à l'Ontario.

L'avenir à court terme de l'industrie textile

La crise que traverse actuellement l'industrie textile est sans doute la pire qu'elle ait eu à traverser depuis le début des années 1950.

Dans le mémoire présenté conjointement par les manufacturiers et les syndicats en décembre dernier à la commission fédérale du textile et du vêtement, on peut constater jusqu'à quel point toute l'industrie est actuellement traumatisée par les préjudices causés à son fonds de roulement (cash flow). Dans ce contexte, les dépenses d'investissement et d'amélioration de la productivité deviennent incertaines.

Pourtant, au cours des dix dernières années, l'industrie des textiles a vu sa productivité croître à un taux supérieur à celui des autres secteurs manufacturiers canadiens. Quant à l'indice

des prix des textiles et des tricots, il a augmenté de moins de la moitié du taux de l'indice des prix de vente industriels pour tout le secteur industriel

Toujours pour la période 1963-1973, l'indice des prix des vêtements à la consommation révèle quant à lui une performance bien supérieure à celle de l'indice des prix à la consommation.

La hausse annuelle moyenne pour cette période a été de 1.6% dans le cas des textiles, de 0.7% dans le cas des tricots, de 3.0% pour les vêtements et de 3.9% pour tous les articles.

Si l'industrie du textile primaire continue d'être exposée aux importations vendues à perte, c'est l'économie des régions étroitement dépendantes

de ces industries qui en souffrira.

Le textile primaire est surtout concentré dans des villes moyennes partout en province. On n'a qu'à songer à Sherbrooke, Drummondville, Louiseville, Farnham, Joliette, Montmagny et St-Georges. L'industrie du textile n'est-elle pas au Québec ce que l'industrie de l'automobile est à l'Ontario?

REPRESENTANT OU CONSTRUCTEUR

compétent demandé pour faire la vente et l'érection des bâtisses d'acier préfabriquées. Notre entreprise fabrique cinq (5) modèles différents. Notre marché couvre l'industrie à la ferme.

Communiquer à: **694-0314**
387-2903

LES BATISSES D'ACIER HERCULE
Route Kennedy,
Ste-Marie-de-Beauce, Qué., G0S 2Y0

Attention!
Bientôt vous en saurez plus sur la façon d'épargner pour avoir une maison bien à vous tout en économisant de l'impôt!

Le Trust Royal présentera, très bientôt, un nouveau régime qui pourra vous rendre la vie plus facile.

Il s'appellera Régime enregistré d'épargne-logement.

Et nous voulons que vous soyez parmi les premiers à le connaître.

Si vous ne possédez pas déjà votre propre maison (conformément aux stipulations de la loi régissant de tels régimes), ce nouveau régime vous permettra d'épargner chaque année un certain montant en vue d'en acheter une. Vos contributions à cette fin ne seront pas imposables, même lorsque vous les retirerez pour acheter la maison de vos rêves.

N'est-ce pas merveilleux? Cette occasion unique, dont vous ne pourrez bénéficier qu'une seule fois de votre vivant, vous est proposée par la plus importante compagnie de fiducie et d'immeuble au Canada.

Une fois la loi en vigueur, nous annoncerons notre nouveau régime. Cela vous intéresse? Écrivez-nous ou mieux, téléphonez-nous pour recevoir de plus amples renseignements. Le nouveau régime enregistré d'épargne-logement: un autre service que le Trust Royal met à votre disposition.

Nous pouvons vous aider à réaliser ce que vous voulez.

Veillez m'envoyer de la documentation concernant votre Régime enregistré d'épargne-logement, sans obligation de ma part.

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Régimes enregistrés d'épargne-logement

Trust Royal

Bureaux à Québec:
1120 Chemin St-Louis, Sillery 681-7241
Centre d'Achats Place Laurier 658-1013
1874 d'Estimauville, Québec 667-7318

Ouvert les jeudi et vendredi jusqu'à 9:00 p.m. et le samedi jusqu'à 5:00 p.m.

Autres bureaux à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et par tout le Canada

GRENIER RUEL

GRENIER RUEL & CIE INC.
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL
QUÉBEC/MONTRÉAL

courtier en **VALEURS DE PLACEMENT**

Les compagnies à charte québécoise n'ont que 15% des \$818 millions de primes d'assurance-vie des Québécois

par Jean-Claude PICARD

Les Québécois, qui forment un des peuples les plus assurés au monde, font très largement affaires avec des compagnies étrangères au Québec.

Cette tendance, qui se manifeste depuis que les Québécois achètent de l'assurance, se vérifie une fois de plus dans le dernier rapport annuel du service des assurances publié ces jours-ci.

Elle s'est même accentuée en 1973 puisque le volume des primes vendues par des compagnies et sociétés d'assurances ayant leur siège social ou leur bureau principal pour le Canada au Québec s'est accru de 11,4%, comparativement à 13% pour les autres.

Ainsi, cette année-là, (ce sont là les derniers chiffres disponibles), les Québécois ont payé plus de \$818 millions en primes d'assurance-vie, mais n'ont versé qu'un peu moins de \$134 millions à des compagnies d'assurance-vie à charte québécoise, soit une proportion d'environ 15%.

Signalons, à titre de comparaison, qu'ils ont versé davantage, soit tout près de \$150 millions, à des compagnies étrangères dont le siège social ou le bureau d'affaires principal est situé en dehors du Québec.

La situation n'est guère plus reluisante en assurance générale (automobile-feu-vol-responsabilité civile) où, des \$949 millions versés en primes en 1973, seulement \$177 l'ont été à des compagnies à charte québécoise, soit une proportion d'environ 18%.

En assurance-automobile, où les primes versées en 1973 totalisent \$426 millions, cette proportion s'établit à 20%, \$96 millions étant tombés dans les coffres de compagnies à charte québécoise.

Plus globalement et au niveau de l'assurance générale, \$461 millions ont été versés en primes à des compagnies dont le siège social ou le bureau principal au Canada est situé au Québec tandis que \$488 millions tombaient dans les coffres de compagnies qui n'ont ni siège social ni bureau principal au Québec.

Le décalage est encore plus grand en assurance-vie, soit \$383 millions contre \$434 millions, en faveur évidemment des compagnies d'assurance-vie dont le siège social ou le bureau

principal est situé à l'extérieur du Québec.

Cette situation, qui laisse pour le moins songeur lorsque l'on considère que les compagnies d'assurance, et plus particulièrement les compagnies d'assurance-vie, constituent l'un des réservoirs financiers les plus importants de notre société, s'explique en partie par le très grand nombre de compagnies étrangères autorisées à faire affaires au Québec.

Ainsi, en 1973, 141 compagnies d'assurance-vie obtenaient un permis d'opération du ministère des Institutions financières et de ce nombre, seulement 21 étaient des compagnies à charte québécoise, soit environ 15%.

En assurance générale, des 315

compagnies détenant un permis, seulement 17 étaient des compagnies à charte québécoise, soit 4%.

Il ne faudrait cependant pas conclure de tous ces chiffres qu'il s'agit là de fuites nettes de capitaux à l'extérieur du Québec puisque d'une part, les compagnies d'assurance retournent une bonne partie de ces sommes aux assurés sous formes de paiements et que,

d'autre part, elles investissent une partie de leurs recettes sur le territoire québécois.

Le rapport du service des assurances ne contient cependant aucune statistique sur la localisation des investissements et placements des compagnies si bien que seule une enquête dans chaque compagnie per-

mettrait de mesurer exactement cette fuite de capitaux.

Evolution générale

Ce rapport indique par ailleurs que le chiffre d'affaires des compagnies et sociétés d'assurances exerçant leurs activités au Québec s'est accru de 12,2% en 1973 par rapport à 1972, le total des primes payées en 1973 étant de \$1,819,752,835.

Les ventes d'assurance-vie se sont accrues un peu plus fortement que les ventes d'assurance générale. A la fin de 1973, le capital d'assurance-vie détenu par les Québécois s'élevait à \$48 milliards et demi.

En assurance générale, c'est le secteur de l'assurance accident-maladie qui a connu la plus forte hausse, avec 16% par rapport à 1972.

La "Belle Province" accuse un retard dans la conversion au système métrique

par Claude TESSIER

Les Québécois et surtout le gouvernement du Québec sont loin d'être complètement engagés dans l'implantation du système métrique qui sera en vigueur au Canada dans cinq ans pour les transactions quotidiennes normales du secteur économique.

Le directeur des relations publiques à la Commission fédérale du système métrique, M. Cyrille Guay, a dit, lundi, que trop peu de Québécois sont jusqu'à maintenant conscients du fait que le gros de la conversion sera fait dans deux ans, et sera complété en 1980.

"L'homme d'affaires québécois, a dit M. Guay devant les comptables en administration industrielle de la région de Québec, doit se rendre compte que cette conversion est en marche, qu'elle se planifie, se fait, se fera, qu'il ne peut l'ignorer. S'il l'ignore, a dit M. Guay, il paiera les conséquences de son indifférence."

Le témoignage de M. Guay est confirmé par une mini-enquête du "SOLEIL" qui révèle qu'au gouvernement du Québec, on piétine encore sur une mesure qui a été annoncée en 1970.

Le gouvernement du Québec a mis trois ans et demi avant de

nommer un comité interministériel pour s'occuper de la conversion au système métrique. Ce n'est que l'an dernier que ce comité a pu commencer à fonctionner efficacement. Il impliquait au départ onze ministères. Le nombre a été porté à quinze devant les implications que comporte la conversion au nouveau système de mesure.

Plusieurs provinces ont déjà un coordonnateur à plein temps, mais pas le Québec. Le budget affecté à cette tâche est ridicule et absorbé presque complètement par le salaire du président du comité interministériel.

Quand on cherche le ministre responsable de l'opération, on nous renvoie d'un ministère à l'autre. Le ministre des Affaires intergouvernementales aurait la chose en main. Mais c'est le ministère de l'Industrie et du Commerce qui pilote l'affaire par son service des normes. Il renvoie à chaque ministère la tâche de faire la conversion.

Mais cette conversion n'implique pas seulement quelques ministères. Il y a tous les organismes paragouvernementaux, l'information à faire avec le public, et la coordination à assurer avec la Commission fédérale du système métrique. C'est le ministère des Commu-

nications qui hériterait de cette tâche, mais rien n'a encore été décidé. Comme on croit qu'une décision en ce sens va bientôt être prise, on se demande comment les Communications vont pouvoir faire la tâche sans argent.

On commence, au niveau fédéral, et provincial dans certains cas, à publier le calendrier des échéanciers. Or, le public est mal renseigné sur le sujet parce que les médias n'accroissent pas assez d'attention à cette opération d'envergure; ils se heurtent à la faiblesse de l'organisation responsable de la conversion.

La situation au Québec se complique du fait que le gouvernement fédéral a une soixantaine de comités sectoriels où les Québécois ne sont pas toujours présents. Le fédéral utilise, comme canaux de sensibilisation et d'action, les grands organismes nationaux comme les associations patronales, les associations industrielles, ouvrières, etc.

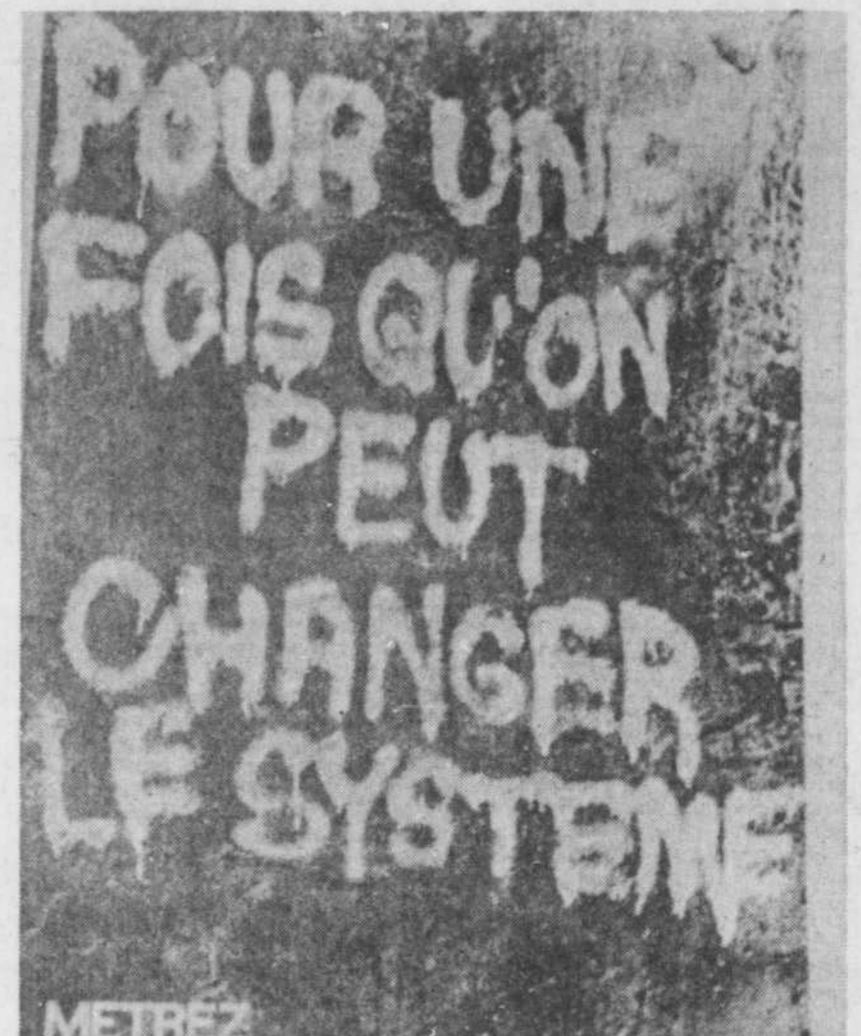
Or le Québec n'a pas de relations toujours avec les organismes nationaux. L'industrie secondaire est peu développée au Québec, mais le tertiaire l'est plus. Bref, le maître d'oeuvre est le gouvernement fédéral, mais les gouvernements provinciaux se sentent des responsabilités morales.

Le gouvernement fédéral a clairement dit que la conversion au système métrique est "volontaire". C'est sa façon de dire qu'il ne mettra pas d'argent à cette fin et que les frais seront assumés par les individus.

M. Cyrille Guay a démontré lundi à Ste-Foy qu'il est difficile d'évaluer les coûts du changement du système de mesure. Il est certain qu'avec le temps, tout le monde en sortira gagnant. Sur une évaluation sommaire, on croit que le Québec perdrait entre \$50 et \$60 millions par an en contrats étrangers parce que son industrie ne produit pas en métrique.

La question qu'on doit se poser maintenant, selon M. Guay, est celle-ci: combien cela nous coûterait-il de ne pas convertir?

Les provinces de l'Ouest accusent de l'avance dans la conversion et les Maritimes du retard. Le Québec serait dans la moyenne, mais comme il est industrialisé, on peut dire finalement qu'il est en retard. D'ailleurs, le grand nombre de questions que se sont posés lundi des comptables en administration industrielle indique bien que les Québécois sont dans le noir devant la nécessité de penser métrique.



Cette affiche a mérité un prix à son auteur, M. André Asselin de Charlesbourg, dans le cadre d'un concours de la Commission du système métrique et de la Société des Graphistes du Québec.

Au Québec, les régions propices à l'élevage de bovins manquent de capitaux et de main-d'oeuvre

par Marc LESTAGE

Il ne faut pas se surprendre que l'industrie de la viande bovine se soit développée lentement dans l'Est du Canada, puisque ni la structure de ferme, ni la main-d'oeuvre n'étaient adaptées à cette production pourtant rentable dans l'Ouest.

Ironiquement, on constate aujourd'hui que l'absence de relève agricole et l'exode des populations rurales vers les centres urbains peuvent favoriser

une reprise dans la production bovine, au Québec.

En effet, selon M. Orance Mainville, de la ferme d'élevage de bovins Roda Inc., de Saint-Anicet, comté Huntingdon, l'agriculture bovine québécoise ne peut que profiter de la disparition des milliers de petites fermes ayant une main-d'oeuvre agricole nombreuse.

Ce qu'il faut, pour rentabiliser cette industrie, c'est pouvoir utiliser

de grandes superficies en culture et un minimum d'ouvriers, soutient le "rancher" québécois.

Le colloque sur l'avenir de l'industrie bovine dans l'Est du Canada, tenu à Québec dans le cadre du congrès du Conseil des salaisons du Canada, cette semaine, a cependant permis de constater que les terres qui sont libérées et qui pourraient être mises en valeur avec l'industrie de l'élevage du bovin de boucherie sont localisées dans les régions dites marginales.

Or, la moyenne d'âge de la population agricole active de ces régions est relativement élevée. Les exigences sociales (affaires-achats-ventes) de l'exploitant agricole font qu'il préfère généralement se rapprocher des grands centres. Par conséquent, l'introduction de nouveaux exploitants dans les régions marginales tarde à se faire.

Les mêmes arguments sont égale-

ment vrais pour le capital, selon M. Mainville. "Les pourvoyeurs de capital ou les institutions financières ne veulent pas prêter dans des régions considérées marginales", selon ce dernier.

Croissance limitée

Pour ces motifs, le développement de l'industrie vaches-veaux aura une croissance encore limitée à 2 ou 5 pour cent par année. En deux mots, la matière première (espace, foin, fond de terre) est de plus en plus disponible, mais les hommes et le capital manquent.

Ce que l'on désigne sous le nom d'industrie bovine vaches-veaux concerne l'entretien d'un troupeau plus ou moins important de vaches de type de boucherie en gestation. Ce sont ces troupeaux qui sont à la base de l'industrie bovine canadienne.

On retrouve 82 pour cent des vaches à boeuf de production dans l'Ouest et seulement 18 pour cent dans les provinces de l'Est. Au Québec, il n'y en a que 5 pour cent.

Parcs d'engraissement

L'industrie bovine du Québec pourrait aussi être aidée par la mise en place de parcs d'engraissement. Il s'agit d'enclos où l'on entasse littéralement plusieurs centaines de jeunes boeufs ou génisses de 400 livres (18 mois) pour les engraisser jusqu'au poids commercial de 1,200 livres.

Au cours des dernières années, le développement des parcs d'engraissement a été plus marqué dans l'Est du Canada que l'industrie vaches-veaux.

Les provinces de Québec et de l'Ontario sont responsables pour environ 34 pour cent de la production canadienne en parcs d'engraissement. La production ontarienne de génisses et bovillons produits suivant cette technique représente 782,500 bêtes. Au Québec, on en produit environ 60,000 têtes.

Le développement du parc d'engraissement est directement relié avec le développement de la culture du maïs. C'est l'unique moyen d'assurer la rentabilité de ce type d'exploitation. Tous ceux qui ont tenté l'expérience de l'élevage bovin à base d'aliments achetés à l'extérieur de l'entreprise ont été à même de mesurer l'importance de cette recommandation.

"Ils ne sont plus en affaires", constate M. Mainville. D'ailleurs, la

situation actuelle de l'industrie bovine au Québec est loin d'être reluisante. Cette situation tient au fait que les prix payés sur le marché sont dans bien des cas de 40 pour cent inférieurs à ce qui était payé l'an dernier.

Il faut oublier cette mauvaise période et songer à un redressement de la demande. "L'industrie bovine aura sûrement des jours meilleurs et c'est dans cette optique qu'il importe de mesurer le potentiel futur de cette industrie au Québec", de recommander M. Mainville.

Mais

Dans cette veine, il serait ridicule de réaliser des parcs d'engraissement non intégrés à une importante production de maïs. Pour cette même raison, le Québec ne pourra jamais mettre en exploitation des parcs d'engraissement comptant plus de 5,000 têtes (sic...).

Les économies réalisées au niveau de l'entreprise capable d'assurer son approvisionnement en maïs servent à défrayer les coûts d'investissements supplémentaires requis, au Québec, en raison des conditions climatiques défavorables. Sous notre climat, chaque animal doit pouvoir être abrité en hiver et cette dépense représente au moins \$100 par tête.

Approvisionnement

En ce qui concerne les approvisionnements en jeunes boeufs ou génisses (400 livres) de l'Ouest des parcs d'engraissement du Québec, cette possibilité ne peut être retenue pour des raisons de rentabilité.

En effet, un producteur du Québec qui désire administrer un parc d'engraissement à partir d'animaux provenant de l'Ouest doit payer le même prix pour le transport de ses jeunes sujets qu'il en coûte aux éleveurs de l'Ouest pour acheminer sur le marché de l'Est (Toronto-Montréal) les carcasses de même poids d'animaux rendus à maturité dans l'Ouest.

C'est pour cela qu'il faudra penser à constituer un élevage de bovins québécois qui pourra utiliser plus efficacement les jeunes animaux (400 livres) provenant des troupeaux laitiers.

Ceci permettra de rentabiliser les parcs d'engraissement du Québec et de combler un peu le déficit important que l'on enregistre aujourd'hui entre la demande de jeunes bovins et le potentiel de production des vaches du type de boucherie de l'Est.



Parc d'engraissement dans l'Ouest canadien.

Le "Coeur du Québec" se remet à battre après 20 ans de ralentissement économique

par Claude TESSIER

Le "Coeur du Québec" se remet à battre après un bradycardie, un ralentissement économique, qui a duré près de 20 ans. Les projets mis en route sont si mirobolants que la région risque de retomber malade et de souffrir cette fois de palpitations.

Plus d'un milliard de dollars seront investis d'ici 1980 dans la région comprise entre Gentilly et Bécancour: usine d'eau lourde, centrale nucléaire, usine de chlore et de soude caustique, métallurgie, etc.

Trois-Rivières, métropole régionale, change aussi de vocation. On ne parle plus, comme ce fut le cas pendant 50 ans, de "capitale mondiale du papier". Le papier reste un secteur important de l'économie régionale, mais Trois-Rivières ambitionne de devenir le deuxième centre industriel du Québec. De nouveaux types d'entreprises voient le jour.

Les Japonais, de concert avec des intérêts canadiens, y sont venus avec une usine qui ajoute une dimension nouvelle à l'industrie textile de la région: la teinture et l'impression des tissus. C'est Fuji Dyeing & Printing Ltd, Shawinigan accueille, avec Cari-Mode Inc., des stylistes italiens qui se lancent dans la confection pour dames. D'autres Italiens, Nautylatex Canada Ltée, fabriquent des bateaux en caoutchouc. Les Américains ont installé à Trois-Rivières Eurocan Plastics Canada Ltée. Pour sa part, Westinghouse y a construit une deuxième usine. De la région, part maintenant toute sa production canadienne.

On parle aussi de la venue d'investissements roumains.

Bref, tous ces investissements stimulent le rythme cardiaque de la région. Seul le ventricule de Shawinigan met du temps à embolter le pas avec un taux de chômage qui dépasse 12 p.c. Ces investissements ont des effets d'entraînements importants. Les trois places commerciales sont prospères. D'ici 1977, il faudra construire dans la région de Trois-Rivières 3,000 nouveaux logements.

Mis à part le début du siècle et la seconde guerre mondiale, jamais la Mauricie ne s'est sentie en aussi bonne forme.

Comme le fait remarquer le délégué régional du ministère de l'Industrie et du Commerce en Mauricie, M. Arthur Rousseau, qui quitte ses fonctions après quatre ans pour retourner dans l'entreprise privée, "de Bécancour à St-Tite en passant par Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère, la région forme maintenant un 'oeuf industriel'".

La reconversion industrielle est en cours pendant que de nouvelles usines voient le jour. La Société des Pâtes et Papiers de Trois-Rivières Ltée (Kruger) a remis sur pied l'usine abandonnée par la Domtar. La Consolidated-Bathurst Ltée a réinvesti dans sa filiale de Wayagamack.

Pendant longtemps, la région a souffert au plan économique de troubles artériels. Les choses changent! Une nouvelle route a été construite entre Shawinigan et Trois-Rivières. Des améliorations

ont été apportées à la transquébécoise vers Drummondville. On attend maintenant avec impatience l'ouverture de l'autoroute entre Trois-Rivières et Berthier, sur la rive nord. Les hommes politiques disent que c'est pour cette année, mais la route ne sera qu'à une voie au début. La région espère aussi la réalisation de l'autoroute de la rive nord vers Québec. A l'intérieur même de Trois-Rivières, une voie rapide traversant la ville est mise en chantier.

Un de ceux qui sont reliés de près à cette renaissance régionale est le commissaire industriel de la ville de Trois-Rivières, M. Jean-Paul Pepin, un ex-vice-président du Club Automobile de Québec.

Pour M. Pepin, c'est un changement d'attitudes qui est à l'origine de la Mauricie nouvelle. Les conflits ouvriers des années 1950 avaient laissé de profondes cicatrices dans la région. Puis Montréal avec Expo 67 et Québec, avec son développement de 1968 à 1972, ont éclipsé la région de Trois-Rivières.

Avec les années 1970, la région échappe aux grandes grèves. L'absentéisme dans les entreprises reste très bas. Les municipalités ont compris la nécessité d'abolir l'esprit de clocher. "C'est notre tour", dit-il.

Shawinigan et Grand'Mère ont mis en commun leurs efforts de promotion industrielle. Trois-Rivières a donné une allure métropolitaine à sa promotion industrielle. Cette promotion, M. Pepin a voulu qu'elle se fasse en cinq langues dont l'Allemand, l'Italien et le Japonais.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce et la ville appuient financièrement le service d'expansion économique et industriel, créature de la Chambre de Commerce. Les relations sont bonnes entre les responsables du développement: OPDQ, MEER, MIC, etc.

Mieux encore, affirme M. Pepin, l'université du Québec à Trois-Rivières a créé un département de génie industriel et maintient des contacts avec les milieux d'affaires qui, en retour, s'intéressent aux CEPEPS.

De passage dans la région la semaine dernière, le ministre Guy St-Pierre, faisait justement remarquer que pour l'ensemble de la région, on voit se développer non seulement l'activité industrielle elle-même mais encore l'infrastructure économique et sociale qui per-

mettra de maintenir et d'accélérer le rythme de développement dans les années qui viennent.

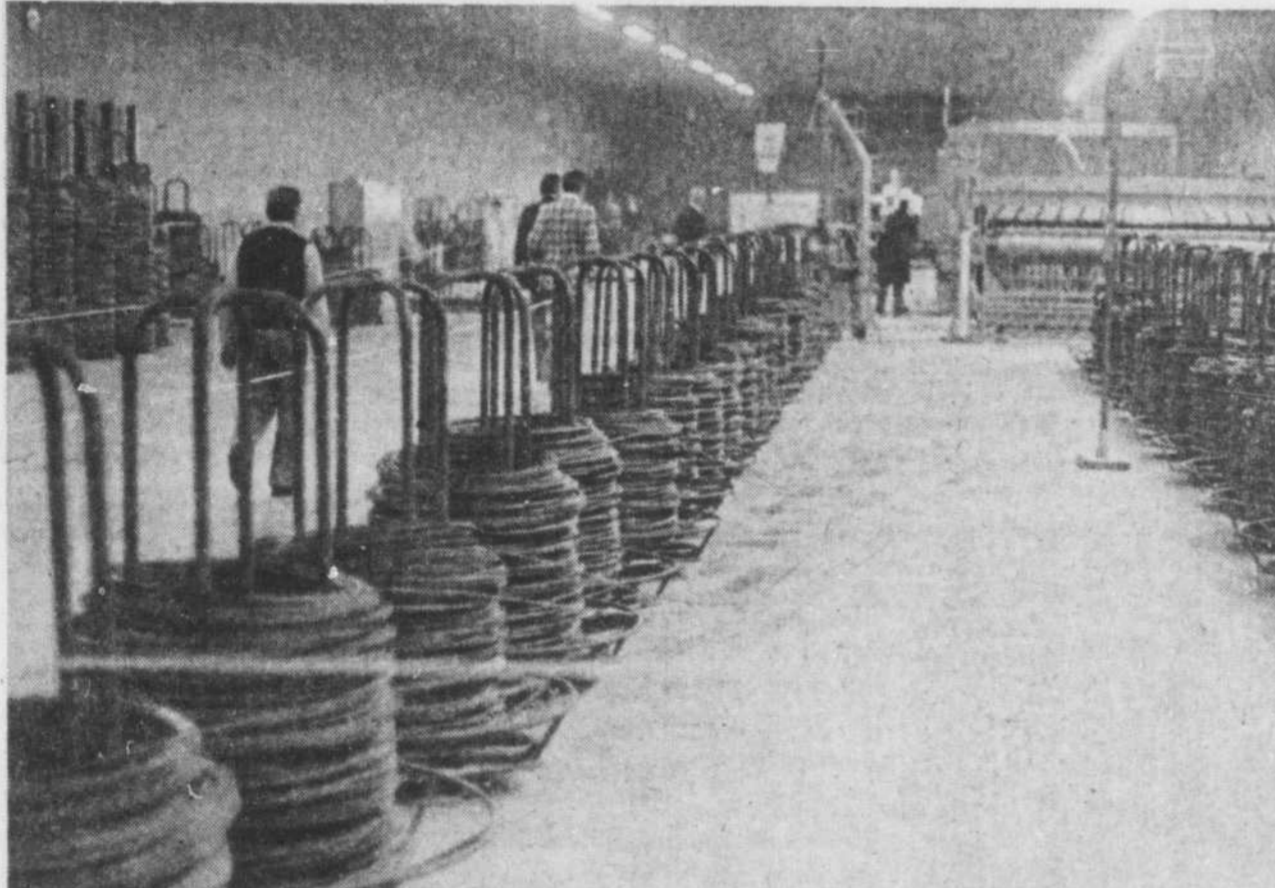
Trois-Rivières a un port où les océaniques y chargent et déchargent à l'année longue. On veut maintenant mettre l'accent sur son développement et accroître la maintenance des conteneurs.

Ne souffrant pas encore de l'encombrement des très grands ensembles urbains, Trois-Rivières ambitionne une vocation de distribution industrielle et d'exportation.

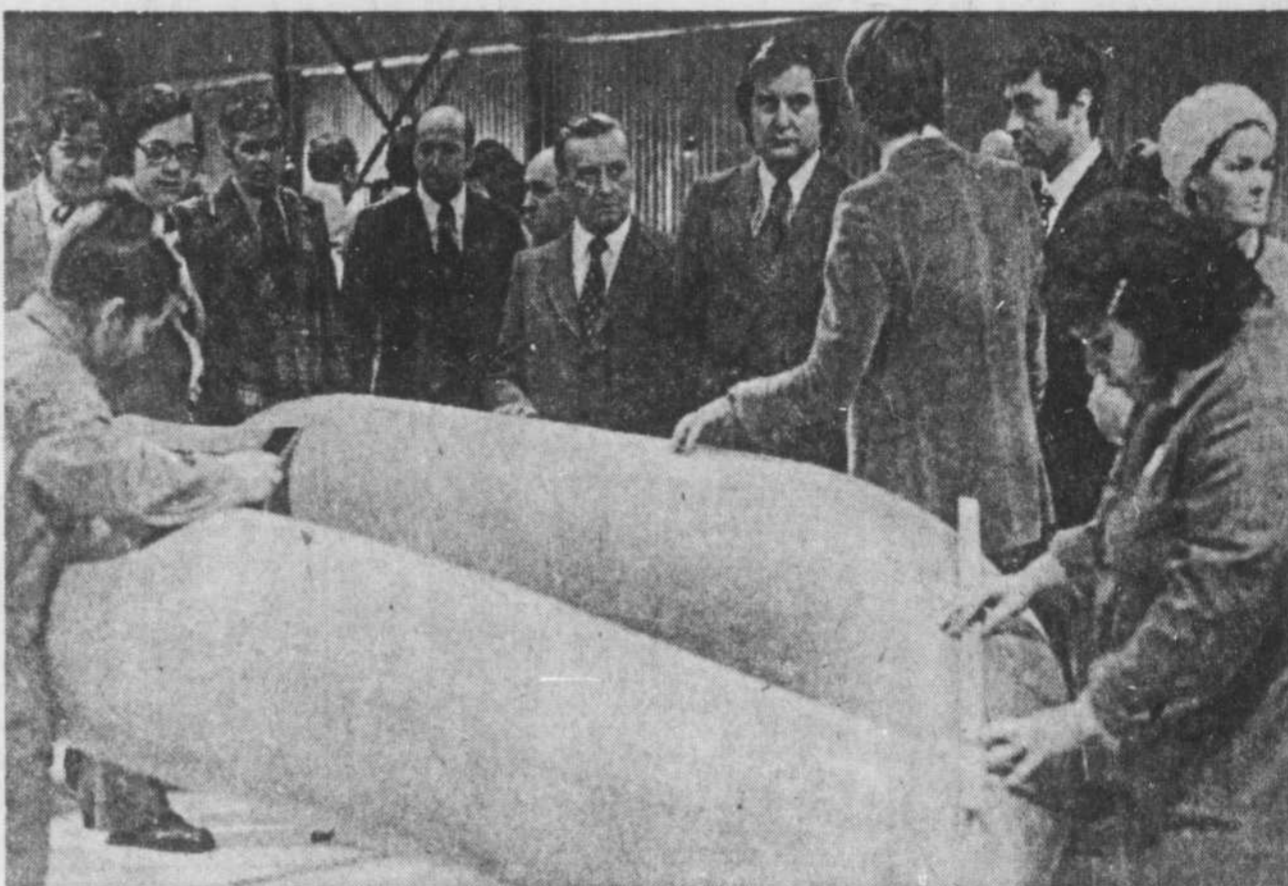
Néanmoins, la région restera dominée d'ici 1980 par les gros investissements de l'Énergie atomique du Canada dans une usine d'eau lourde et dans une deuxième centrale nucléaire par l'Hydro-Québec.

Ces deux projets ont déjà commencé à faire des retombées dans la région, en particulier dans la demande de maisons d'habitation et de logements. Plusieurs industries de service prennent pied ou font des agrandissements pour répondre à l'activité qui fournira quelques milliers d'emplois temporaires durant la construction du proLaPrade et de Gentilly 2. Shawinigan profitera des travaux sur la rive sud car les ouvriers ne sont à 20 ou 30 minutes de ces deux grands projets.

Le Centre du Québec compte 400,000 habitants et Trois-Rivières, la métropole régionale 110,000. En 1973, les investissements dans les parcs industriels de la région de Trois-Rivières ont atteint \$130 millions et créé 1,213 nouveaux emplois.



Une entreprise familiale de Yamachiche, Duchesne & Fils, avec un chiffre d'affaires de \$10 millions, se lance maintenant dans la fabrication de treillis métalliques.



Le ministre Guy Saint-Pierre observe, au cours d'une visite industrielle chez Nautylatex Canada Ltée, à Trois-Rivières, la fabrication des premiers bateaux canadiens en caoutchouc.

Cogema se défend sobrement

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les administrateurs de la Compagnie de gestion de Matane (Cogema) n'ont répliqué que très sobrement aux récents propos du député-maire de Rimouski, M. Claude Saint-Hilaire, qui suggère la disparition pure et simple de cette société.

A l'issue d'une réunion du conseil d'administration, le président de Cogema, M. Jean Thibeault, a précisé qu'en ce moment la compagnie prépare sérieusement sa comparution devant la Commission des transports du Québec, le 26 février, et qu'elle fera alors la preuve de sa situation financière et de l'état de son navire, le French River.

"Cogema croit ce navire apte à donner un service efficace après qu'il aura subi les transformations requises à des coûts qui rendront rentables les opérations subséquentes", a affirmé M. Thibeault.

La compagnie réserve l'essentiel de son argumentation pour la Commission des transports du Québec. "Elle ne pense pas qu'il appartienne à d'autres qu'à cet organisme de statuer sur l'usage qu'elle a fait et entend faire de son permis de traversier ferroviaire", a dit M. Thibeault en lançant une flèche à l'endroit de M. Saint-Hilaire.

Les dirigeants de Cogema refusent systématiquement de commenter davantage, pour l'instant, la déclaration faite par M. Saint-Hilaire et dont l'essentiel est contenu dans un mémoire adressé au

ministre des Transports, M. Raymond Mailloux.

Rappelons que la date d'échéance approche pour la mise en service d'un traversier-rail entre Matane—Sept-Îles—Port-Cartier—Baie-Comeau; en effet, le permis accordé à Cogema le 28 mars 1974 expirera le 31 mars. La compagnie devra dévoiler ses intentions à la Commission le 26 février.

Actuellement, cette compa-

gnie compte 165 actionnaires et possède plus de \$700,000; une campagne devait être mise en branle pour vendre \$100,000 d'actions sur la Côte-Nord.

Mais pendant ce temps, après avoir appuyé Cogema, le député de Rimouski fait une volte-face et propose maintenant que la Société des traversiers du Québec prenne en charge la mise en place d'un traversier-rail en-

tre plusieurs points des deux rives du Saint-Laurent, et il parle aussi d'une réorganisation du transport maritime sur le Saint-Laurent et sur la Basse et Moyenne Côte-Nord.

Apparemment pas plus ébranlée qu'il ne le faut, Cogema s'apprêterait, dit-on ici et là, à rompre le silence, le 26 février, en donnant "un grand coup pour bien se faire comprendre par tous ceux que la chose intéresse".

Une franchise idéale et intéressante!

Centre de pneus Goodyear ÉTABLISSEMENT BIENTÔT DISPONIBLE À QUÉBEC

Si vous voulez travailler pour vous, faire quelque chose qui vous plaît et accuser des profits, vous devriez vous renseigner sur cette offre de franchise faite par Goodyear. Un investissement original de \$35,000 met le candidat admissible à la tête de ce Centre de pneus Goodyear flamboyant et bien stocké. L'inventaire comprend un assortiment complet de pneus et de batteries. De plus, Goodyear fournit ce qui suit: financement additionnel requis, supervision de l'administration, service de données par ordinateur et formation intensive et constante du personnel.

Les candidats doivent communiquer avec:

J.B. Whitehead
Directeur, Centres de pneus
The Goodyear Tire & Rubber Company of Canada, Limited
3050 Lakeshore Blvd. West, Toronto, Ontario M8V 1K4

**CONCESSION D'ÉQUIPEMENT
MOTORISÉ TRÈS RENTABLE
À VENDRE — MONTREAL**
ÉCRIRE AU DEPT. 7137, Le Soleil

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous réserve de vente préalable et de changement de prix, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par les conseillers juridiques.

Nouvelle émission

\$30,000,000

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

\$ 6,000,000 — Obligations 8 1/2 %, non rachetables, échéant le 3 mars 1976 au 3 mars 1981

8,000,000 — Obligations 9 1/2 %, non rachetables, échéant le 3 mars 1985

16,000,000 — Obligations 9 3/4 %, à fonds d'amortissement, échéant le 3 mars 1995
(Rachetables au pair à compter du 3 mars 1991)

Date d'émission: le 3 mars 1975

Consultation juridique: Mes Beaupré, Trudeau, Sylvestre & Taillefer

**Prix: 100.00 pour les échéances 1976 à 1981 et 1985
97.50 pour l'échéance 1995 (rendement 10.04%)**

Une copie de la circulaire sera fournie sur demande

- | | | |
|---------------------------------------|----------------------------|---|
| Lévesque, Beaubien Inc. | A. E. Ames & Cie Limitée | |
| Tassé & Associés, Ltée | Greenshields Incorporée | Cliche et Associés Ltée |
| Nesbitt Thomson Valeurs Limitée | Crang & Ostiguy Inc. | Dominion Securities Harris (Québec) Limitée |
| Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée | Wood Gundy Limitée | Grenier, Rue! & Cie Inc. |
| McLeod, Young, Weir & Company Limited | | Raymond Camus Inc. |
| Banque Canadienne Nationale | | La Banque Provinciale du Canada |
| Banque de Montréal | La Banque Royale du Canada | La Banque de Nouvelle-Ecosse |

bourse de toronto

Volume des transactions: 1,980,000 actions. — Industries: 180.17 moins 0.89

bourse américaine

Table of stock prices for Toronto market, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Ventes Haut Bas Fern. Chang.'.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table. Includes sub-sections for 'D & G', 'M & O', and 'H & L'.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table. Includes sub-sections for 'P & S', 'T & Z', and 'DISTRIBUTION'.

Table of stock prices for American market, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours fournis par la Presse Associée' and 'Tit. rpb en 00 haut bas fer. chang.'.

bourse de new york

Volume des transactions: 16,470,000 actions. — Dow Jones: 707.60 moins 0.79

Table of stock prices for New York market, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours fournis par la Presse Associée' and 'Tit. rpb en 00 haut bas fer. chang.'.

Table of stock prices for New York market, continuing from the previous table. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Ventes Haut Bas Fern. Chang.'.

Table of stock prices for New York market, continuing from the previous table. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Ventes Haut Bas Fern. Chang.'.

Table of stock prices for New York market, continuing from the previous table. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Ventes Haut Bas Fern. Chang.'.

bourse de montréal

Volume des transactions: 555,719 actions. — Industries: 184.30 moins 1.70

Table of stock prices for Montreal market, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Ventes Haut Bas Fern. Chang.'.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Ventes Haut Bas Fern. Chang.'.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Ventes Haut Bas Fern. Chang.'.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Ventes Haut Bas Fern. Chang.'.

bourse de montréal

Volume des transactions: 1,830,000 actions.

Additional market information and closing remarks for the Montreal market.

Un nouvel assouplissement du crédit est à prévoir au cours des prochains mois

le monde de la finance

par Marcel BOUTIN

Même si les taux d'intérêt ont marqué des baisses importantes en janvier, à l'exception du taux des prêts hypothécaires et du taux des prêts à la consommation, la tendance à la baisse du loyer de l'argent est loin d'être enrayée et il y a tout lieu de prévoir un nouvel assouplissement du crédit au cours des prochains mois.

Il ne faut pas écarter à la légère la possibilité d'une réduction du taux d'escompte de la Banque du Canada en fin de semaine. Le taux d'intérêt de la banque centrale, qui représente le taux qui s'applique aux rares avances qu'elle consent aux banques à charte et autres institutions financières, pourrait bien descendre à 7% pour cent, comparativement au niveau actuel de 8%.

Si cette prédiction se matérialise, ce sera le douzième ajustement du taux d'escompte depuis la fin d'octobre 1971. A cette époque, le taux s'établissait à 4% p.c. Celui-ci a été fixé par la suite à 5% p.c. le 9 avril 1973, à 5% p.c. le 14 mai 1973, à 6% p.c. le 11 juin 1973, à 6% p.c. le 7 août 1973, à 7% p.c. le 13 septembre 1973, à 8% p.c. le 15 avril 1974, à 8% le 13 mai 1974, à 9% p.c. le 24 juillet 1974.

Le mouvement de hausse a été interrompu le 18 novembre dernier alors que le taux de la Banque du Canada a été fixé à 8% p.c. Un nouvel ajustement à la baisse est survenu le 13 janvier 1975 alors que le taux est descendu à 8% p.c.

Crédit facile

L'évolution de la conjoncture caractérisée par un net ralentissement de l'économie canadienne, incitera sans doute les autorités monétaires à adopter une politique encore plus libérale en matière de crédit.

La situation économique a changé pour la peine depuis le mois de novembre. Dans son discours du budget le 18 novembre dernier, le ministre des Finances Turner avait estimé à quatre pour cent la progression réelle de l'économie canadienne en 1975.

Face à la détérioration de la situation, Ottawa a dû réviser son estimation et prévoit maintenant une hausse de 2 à 3 pour cent du PNB, ce qui contribue à réduire la marge avec les projections privées qui, elles aussi, ont été passablement modifiées. Par exemple, la Banque de Montréal prévoit maintenant que la

production nationale brute, c'est-à-dire l'ensemble des biens et services produits, n'augmentera cette année que d'un pour cent, en éliminant la hausse des prix.

Par ailleurs, la demande de fonds auprès du système bancaire a encore diminué au cours de la semaine finissant le 29 janvier 1975, la période pour laquelle on possède les données les plus complètes.

Sait-on que les prêts généraux en cours représentaient à cette date \$34,814,000,000 soit une diminution de \$109,000,000 par rapport au total de la semaine précédente? Cette baisse fait suite à un recul de \$136,000,000 la semaine précédente. On se trouve toutefois en présence d'une augmentation de \$5,478,000,000 à comparer au volume enregistré pour la période correspondante de l'an dernier.

Baisse du "prime" rate

Le taux préférentiel des banques à charte qui est actuellement de 9.50 pour cent pourrait descendre à 9 p.c. dans un avenir rapproché. Le taux préférentiel ou taux de base sert à déterminer les autres taux d'intérêt. Par exemple, les taux sur les crédits aux entreprises sont fixés généralement au taux de base

plus un pour cent. Le taux de base, comme tel, est réservé par les banques à leurs meilleurs clients, en l'occurrence les entreprises qui jouissent de la plus haute cote de crédit.

La situation est quelque peu différente sur le marché des capitaux à long terme, où la forte demande de fonds risque d'interrompre la récente baisse des taux d'intérêt. Un facteur susceptible d'agir en sens contraire, c'est la nouvelle indiquant une baisse des prix de gros et des prix de vente dans l'industrie en décembre, ce qui pourrait signifier que l'inflation ralentit dans notre pays.

L'inflation s'essouffle également à travers le monde comme vient de l'annoncer un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Pour la première fois en un an, note le rapport, le rythme d'inflation s'est ralenti au cours des dernières semaines de 1974. En revanche, la situation est moins brillante pour l'ensemble de l'année. L'Allemagne fédérale a obtenu la meilleure marque avec un taux d'inflation de 7 pour cent contre 6.9 p.c. en 1973. Les Etats-Unis ont connu un taux de 11 p.c. contre 6.2 p.c. La position du Canada est assez enviable avec un taux de 10.7 p.c. contre 7.6 en '73.

L'Iron Ore a subi des pertes de \$48 millions en 1974

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La compagnie Iron Ore du Canada déclare une perte totale de \$48,317,000 en 1974, compara-

tivement à des gains de \$11,324,000 en 1973.

Les pertes subies au cours du quatrième trimestre, soit \$5,801,000, ont cependant été plus basses que celles qui ont été enregistrées dans

chacun des trois trimestres de l'année écoulée.

Iron Ore attribue ces pertes "aux taux inférieurs de production aux usines d'enrichissement de la compagnie à Sept-Îles et à Labrador

City." Si les pertes sont plus basses durant le dernier trimestre, c'est que "la compagnie fut à même de surmonter plusieurs difficultés d'exploitation."

La compagnie minière qui

opère des usines à Sept-Îles, à Labrador City et à Schefferville, s'attend à ce que ces améliorations se poursuivent en 1975. Les problèmes sérieux que rencontrent la compagnie demeurent un roulement élevé de la main

d'oeuvre et une insuffisance marquée de personnel qualifié.

Même si le bref communiqué de la compagnie n'en fait pas état, il y a lieu de croire que les problèmes de l'usine de bouletage, à Sept-Îles, sont parmi les principales causes de ces pertes.

Ainsi, dans une entrevue exclusive au SOLEIL, au milieu de mars dernier, le directeur-général de l'Iron Ore, M. Jack Layden expliquait que l'usine de bouletage avait déjà engouffré des

millions de dollars et que des solutions étaient recherchées pour mettre un terme à ces problèmes.

Des difficultés d'ordre mécanique ont surgi à cette usine de bouletage lors de l'application à l'usine des essais fait en laboratoire et à l'usine-pilote. Au printemps dernier, l'Iron Ore ne produisait que 5,000 tonnes de boulettes par jour alors qu'elle devait en produire 18,400. Il appert que de nettes améliorations ont été apportées pour corriger cette situation.

Par ailleurs, rappelons que le contrat de travail des 6,000 travailleurs de l'Iron Ore se terminera le 28 février. Les métallos et la compagnie poursuivent en ce moment d'intenses négociations pour le renouvellement du contrat de travail.

C'est la section locale de Labrador City, principal centre de production de l'Iron Ore, qui subira les pressions syndicales pour la négociation de 1975 dans tout le secteur des mines de la Côte-Nord.

Profits de \$31.9 millions de Price

Le bénéfice net de la Compagnie Price Limitée s'est élevé en 1974 à \$31.9 millions, soit \$3.22 l'action ordinaire, après déduction des dividendes sur les actions privilégiées, comparativement à \$7.8 millions ou 78 cents l'action ordinaire en 1973.

Les produits forestiers ont rapporté \$2.93 par action en 1974, en comparaison de 64 cents par action en 1973. Les mines ont rapporté 27 cents par action l'an dernier, au regard de 8 cents l'action l'année précédente.

Le profit d'exploitation a été de \$3.20 en 1974, comparativement à 72 cents en 1973.

Les ventes de Price se sont chiffrées l'an dernier par \$320 millions. Les ventes de papier journal, de papier kraft, de cartons, de papier d'impression à base de pâte mécanique, ainsi que celles des produits de transformation et de revente ont toutes atteint de nouveaux sommets.

Production record de la Crown Life

Le chiffre des nouvelles assurances-vie atteint en 1974 par la Compagnie d'Assurance-vie Crown Life a dépassé 3.53 milliards de dollars, soit un nouveau sommet pour elle. Il s'agit là d'une progression de 5% par rapport à sa production totale de 3.36 milliards en 1973 qui constituait un record parmi les compagnies canadiennes d'assurance-vie.

Un gain de 21% en nouvelles assurances-vie et rentes individuelles aorté la production à 1.6 milliard de dollars. Am chapitre des contrats collectifs, la vente a diminué de 6% pour tomber à 1.9 milliard, résultat très satisfaisant face à l'assurance collective record de 1973.

L'augmentation du portefeuille des assurances-vie et des rentes en vigueur a dépassé les 3.0 milliards de dollars pour atteindre 17.3 milliards, c'est-à-dire un gain de 21% sur 1973.

Le Canadien Pacifique a fait \$65 million de profits de plus

MONTREAL (PC) — Le Canadien Pacifique a annoncé à Montréal que son bénéfice net pour l'ensemble de ses opérations a été l'an dernier de \$187 millions, soit de \$65 millions de plus qu'en 1973, mais qu'il y a eu baisse l'an dernier dans son bénéfice net pour son service aérien et pour son service de télécommunications. C.P. Rail, le service maritime et le service de camionnage enregistrent des hausses. Il en est de même de CP Investments.

Ventes accrues d'American Motors (Canada) en janvier

BRAMPTON (PC) — La société American Motors Canada Ltd. a annoncé hier que le volume de ses ventes d'auto-

mobiles pour le mois de janvier est le deuxième plus élevé qu'elle ait affichés.

Les ventes au détail ont totalisé 2,351 unités en janvier, contre 2,941 en janvier 1974.

Les ventes de véhicules tous terrains ont atteint 303 unités, en baisse légèrement par rapport au chiffre record de 315 unités de l'année dernière.

Un porte-parole de la société a souligné que le volume des ventes s'était redressé considérablement depuis l'annonce des rabais de \$1200 et de \$600 sur le prix des nouveaux modèles. Ces rabais, annoncés le 21 janvier, resteront en vigueur jusqu'au 28 février. Un peu plus tôt dans le courant de la semaine, les chiffres publiés par les trois autres grands constructeurs canadiens — General Motors of Canada, Ford Motor Co. of Canada et Chrysler Canada — avaient indiqué une baisse de 17 pour cent des ventes par rapport à la période correspondante de 1974.

Ventes et profits accrues d'Imasco Limitée

MONTREAL (PC) — Imasco Limitée a rapporté hier des bénéfices nets de \$30,805,000 soit \$3.15 par action en 1974, comparativement à

TRANS MOUNTAIN PIPE LINE COMPANY LTD.

Avis de Dividende No 53
Avis est par la présente donné qu'un dividende de trente cents (30¢) par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31e jour de mars 1975, remboursable le 31 mars 1975, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 5e jour de mars 1975.
Par Ordre du Conseil,
G. A. Irving,
Secrétaire.

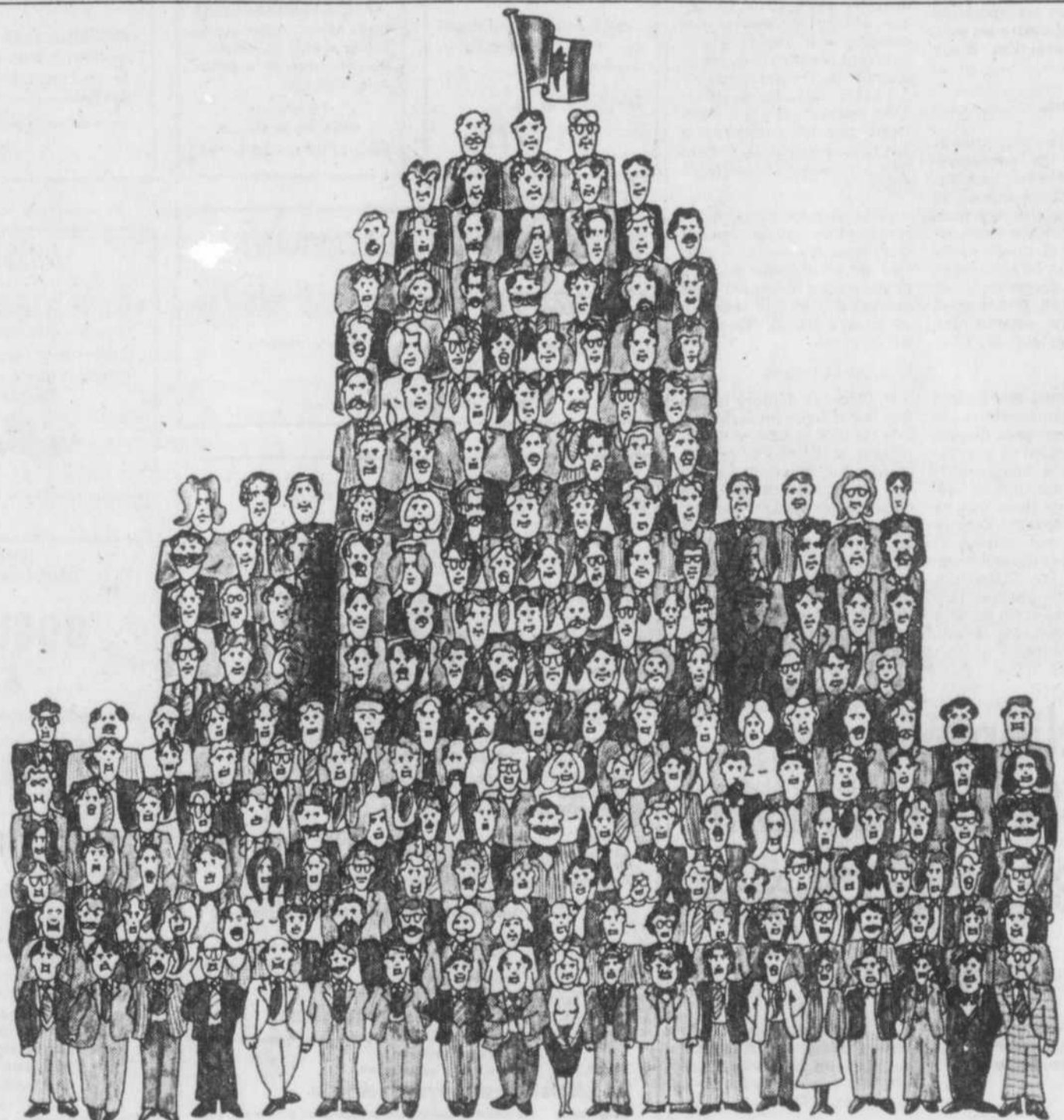
Stabilité relative de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP-AP) — Le marché a été indécis hier, à Wall Street, où l'indice des valeurs industrielles a terminé sans grand changement par rapport à la veille, à l'issue d'une journée peu active à comparer aux forts volumes de transactions des dernières semaines. L'indice des valeurs industrielles a clôturé en recul de moins d'un point. Une vague de ventes avait sensiblement fait descendre l'indice au cours de la matinée. Les investisseurs ont d'abord réagi aux déclarations du secrétaire au Trésor, M. William Simon, selon lequel les taux d'intérêt aux Etats-Unis pourraient cesser de baisser prochainement, déclarations qui la veille avaient fait sensiblement remonter les taux de l'argent à court terme. Cette tendance s'est cependant inversée hier. L'indice Dow Jones a cédé 0.79 de point à 707.60 et le virement a été de 16,470,000 actions.

été suffisamment forte pour empêcher ce marché de fermer considérablement à la baisse, une baisse qui avait commencé à la fin de la semaine dernière. Le virement a été de 1,980,000 actions.

MONTREAL (PC) — La cote a fléchi durant la majeure partie de la séance hier à la Bourse de Montréal et elle a repris de la vigueur peu de temps avant la fermeture. Elle a été aiguillonnée dans l'après-midi par la nouvelle que la Réserve fédérale aux Etats-Unis venait d'intervenir sur les marchés de l'argent à New York pour faire baisser les taux d'intérêt du court terme. Le virement a été 555,719 actions.

TORONTO (PC) — Une certaine reprise s'est manifestée dans les dernières minutes de la séance hier à la Bourse de Toronto, mais elle n'a pas



Les ressources humaines: important facteur de succès pour la Sun Life.

L'année 1974 a été pour Sun Life du Canada une excellente période de croissance. Son portefeuille d'assurance-vie a été porté à \$25½ milliards. Le revenu-primas a atteint \$457 millions.

Les souscriptions d'assurance-vie se sont élevées à plus de \$2 milliards d'individuelle et à \$1 milliard de Collective — une forte augmentation sur l'année précédente. Ces résultats

témoignent de la bonne formation de nos agents et de notre personnel, de même que de leurs efforts consacrés à la clientèle.

Les résultats financiers de l'exercice ont été très bons — grâce encore à nos gens. Leurs efforts ont permis à la Compagnie de contrôler les prix, d'améliorer la productivité et de profiter des taux d'intérêt élevés qui ont eu cours tout le long de l'exercice, pour augmenter les gains d'intérêt.

Vingt-cinq années de croissance

	1949	1974
Total des sommes versées aux assurés et aux bénéficiaires	\$ 114,799,000	\$ 394,083,000
Y compris les participations aux assurés	\$ 16,088,000	\$ 84,687,000
Actif au 31 décembre	\$1,527,516,000	\$4,329,866,000
Taux d'intérêt réalisé — Brut	3.48%	7.21%
Revenu total	\$ 238,836,000	\$ 851,780,000

SunLife
DU CANADA
Pour bâtir l'avenir.

Aide financière aux entreprises

JEUDI 13 FEVRIER

M. Georges Auger

sera au

MOTEL LE PROVENCE

de

THETFORD MINES

TEL.: 423-4246

M. Jean Bigaouette

sera au

MOTEL ARNOLD

de

ST-GEORGES (Bce)

TEL.: 228-5558

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant

BANQUE D'EXPANSION
bei INDUSTRIELLE

925, chemin Saint-Louis, Québec 6e, G1S 1C1, 681-6341

Québecair veut qu'Air Canada arrête sa concurrence directe et nocive envers les transporteurs régionaux

par Roch DESGAGNE

Exprimant son inquiétude quant à l'avenir et à l'expansion normale de Québecair, le président de cette société, M. Lionel Chevrier, demande au ministre fédéral des Transports d'intervenir auprès d'Air Canada pour que l'entreprise nationale cesse sa concurrence directe et nocive aux transporteurs régionaux, tant sur le plan des services intérieurs que des vols nolisés et des routes transfrontalières.

Le président de Québecair, qui parlait devant le club Rotary de Québec, hier, réclame, par ailleurs, une redéfinition précise du rôle des transporteurs régionaux, plus conforme à leurs vocations distinctes.

Québecair souhaite encore desservir la liaison sans escale Québec-New York, assurée par Air Canada, depuis deux mois environ, et revendique l'exclusivité pour le service Montréal-Sept-Îles, que la société nationale donne parallèlement.

De plus, Québecair estime qu'il est urgent pour le gouvernement fédéral de définir les critères d'attribution de routes transfrontalières aux transporteurs régionaux, routes sans lesquelles ceux-ci sont menacés d'asphyxie.

Enfin, le président de Québecair veut que les droits chèrement acquis des transporteurs régionaux canadiens, en ce qui a trait au nolisement, soient protégés plus adéquatement contre l'invasion des transporteurs américains et contre les politiques d'obstruction d'Air Canada.

Hausse de tarifs

"Ces mesures sont primordiales pour le développement de Québecair, son expansion future en dépend, et si l'on veut qu'elle joue pleinement son rôle de transporteur régional et qu'elle continue, à l'avenir, de contribuer au progrès économique et social de notre province, il faut lui en donner les moyens", soutient M. Chevrier.

Confinée dans les limites étroites de son territoire actuel, qu'elle ne peut desservir exclusivement et complètement, face à une concurrence des compagnies aériennes américaines qui va devenir impitoyable dans les champs des vols nolisés, et sans accès aux lignes régulières vers les États-Unis, Québecair ne peut se permettre d'attendre un miracle en se croisant les bras", lance M. Chevrier.

La clientèle de Québecair a monté de 35% à Québec l'an dernier

La clientèle de Québecair a fait une montée vertigineuse de 35%, au cours de 1974, à Québec.

Les statistiques montrent, en effet, que le nombre de passagers transportés par les appareils de cette société, à destination ou en partance de la capitale provinciale, a atteint 133,388, comparativement à 98,544 en 1973.

L'an dernier, 64,164 personnes ont quitté Québec sur les ailes de Québecair, soit 35% de plus que les 48,147 passagers de l'année précédente, alors que 68,624 voyageurs sont descendus à l'aéroport de Québec, comparativement à 50,397 en 1973, soit une hausse de 36%.

On note aussi des augmentations sur plusieurs liaisons du réseau de Québecair. Ainsi, entre Québec et Chicoutimi, la hausse a été de 63%; de 27% sur Québec-Baie-Comeau; de 20% à Mont-Joli; de 4% à Sept-Îles; et de 27% sur la ligne Québec-Montréal.

Les faits saillants de l'année furent l'acquisition d'un Boeing 727 et de deux Boeing 707, l'achat de la compagnie Air Gaspé, l'ouverture de nouvelles lignes vers Rouyn, LG-2, Gaspé et les îles de la Madeleine.

Cette situation, si elle persiste, pourrait conduire les transporteurs à réajuster leurs tarifs, prévoit le président de Québecair, indiquant que le trafic régulier a connu un pourcentage le plus bas jamais enregistré, en 1974, avec une augmentation de seulement 5 pour cent dans toute l'aviation civile internationale, par suite du ralentissement de l'économie, des coûts inflationnistes et des contraintes budgétaires.

Sur l'Atlantique nord, le nombre de passagers des services réguliers a baissé de 6% environ et de 30% pour les services nolisés, et le nombre des vols a diminué de 12%.

A plus tard, les réacteurs...

Les transporteurs régionaux n'ont recueilli que des miettes dans les échanges bilatéraux établis entre le Canada et les États-Unis: deux routes sur 15 allouées au Canada, contre 24 pour les États-Unis. Cette situation est au détriment du Canada, qui se trouve ainsi à négocier en position de faiblesse, estime le président de Québecair. Et, encore, les routes des transporteurs nationaux et régionaux du Canada sont, dans bien des cas, doublées par des lignes accordées à des sociétés américaines, qui peuvent devancer les sociétés canadiennes dans l'établissement de ces services.

La permission accordée aux transporteurs américains d'accéder au marché des nolisements va entraîner rapidement des pertes de plusieurs millions de dollars, dans les revenus de Québecair, affirme M. Chevrier. Les compagnies américaines pourront prendre le quart du marché des transporteurs régionaux canadiens, d'ici 1978, marché qui a été développé par les régionaux, à des coûts importants, et dont tous les passagers sont canadiens.

Cette menace de perte de revenus très sensible forcera Québecair à reporter à plus tard un programme visant à desservir son réseau avec des avions à réaction uniquement, conclut M. Chevrier, sur ce point.

La lettre et l'esprit

M. Chevrier déplore le fait que la politique fédérale établie en 1966 et 1969, et déterminant les droits des compagnies aériennes dans le rôle des transporteurs dans le domaine des voyages nolisés, n'a pas toujours été suivie à la lettre. Cette politique est devenue un frein de croissance des entreprises, le transfert de routes s'étant fait à l'avantage des sociétés nationales et le cadre de développement des compagnies étant

devenu un cadre de contraintes.

L'exemple le plus flagrant de ces politiques néfastes aux régionaux, selon M. Chevrier, c'est la récente entente bilatérale Canada-États-Unis sur le transport aérien (Pacific Western Airlines, Transair, Nordair, Québecair et Eastern Provincial Airways) n'ont jamais été invités à prendre part.

Les efforts des négociateurs canadiens, quoique très louables, furent dominés par l'intérêt particulier d'Air Canada plutôt que par l'intérêt général de l'aviation, sans parler de l'intérêt réel de tous les voyageurs et travailleurs de l'industrie de l'aviation canadiens, note M. Chevrier.

Manque de civisme

Québecair a appris récemment qu'Air Canada avait entrepris des démarches auprès des autorités américaines, plus précisément le Civil Aeronautics Board, pour s'opposer énergiquement à tout assouplissement des règles de nolisement aux États-Unis qui seraient à l'avantage des transporteurs régionaux comme Québecair.

M. Chevrier décrit cette attitude comme un manque de civisme inexcusable de la part d'une entreprise nationale qui n'hésite pas à faire appel à un organisme d'un gouvernement étranger pour causer du tort et freiner le développement d'entreprises canadiennes, appartenant à des Canadiens et procurant de l'emploi à des Canadiens.

New York et Sept-Îles

Enfin, le président de Québecair dénonce la concurrence farouche qu'Air Canada livre au transporteur régional québécois, en s'accaparant des liaisons directes ou sans escales entre Montréal et Sept-Îles et entre Québec et New York.

Depuis cinq ans, Québecair réclamait la ligne de New York, pour relier tout l'Est du Québec à cette ville américaine.

Par ailleurs, le service Montréal-Québec-Sept-Îles ne représente qu'un demi pour cent du marché d'Air Canada, alors qu'elle compte comme un marché majeur (15 pour cent) pour Québecair, qui effectue le double des vols, soit 27, chaque semaine, vers la côte-Nord.



Le Boeing 707 de Québecair viendrait, prochainement, à Québec, même si les pistes ne sont pas encore tout à fait adéquates pour recevoir régulièrement un tel appareil. L'escale de courtoisie est prévue pour la fin de février ou le début de mars, et le public pourra visiter le quadriracteur.

CARRIERES et PROFESSIONS

<p>CAISSIERES</p> <p>Travail dans poste d'essence. Pour libre-service à Ste-Foy.</p> <p>Téléphoner à: 661-7771</p>	<p>Recherchons 8 PERSONNES</p> <p>Temps plein, temps partiel. Salaire et bon intéressants. Résidents rive-sud seulement. Auto nécessaire.</p> <p>Téléphoner entre 9h. et 17h. à: 833-1739 ou 833-0481</p>	<p>ASSISTANT-COMPTABLE</p> <p>FONCTIONS: Etablir les coûts de fabrication, tenir la comptabilité générale, la paie, préparer les états financiers mensuels.</p> <p>Le candidat doit posséder au moins 2 années d'expérience comptable.</p> <p>Faire demande par écrit à: Dépt 7138 - Le Soleil</p>	<p>RAYONIER QUEBEC INC.</p> <p>Un nouveau complexe de \$200 millions de prêt à dissoudre, situé à Port-Cartier (près de Sept-Îles) offre la position suivante:</p> <p>ELECTRICIENS</p> <p>Technicien en électrodynamique ou en électronique avec un minimum de 5 ans d'expérience dans un service d'entretien d'usine.</p> <p>Taux horaire, Classe A.....\$7.16 Taux horaire, Classe A-2.....\$8.01</p> <p>Les personnes expérimentées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en ayant soin d'indiquer le poste sollicité à:</p> <p>RAYONIER QUEBEC INC., Superviseur de l'embauche - usine C.P. 3,000, PORT-CARTIER, QUE. G0G 2J0.</p>
<p>GERANTS DE RESTAURANT demandés</p> <p>Personnes ayant plusieurs années d'expérience dans cuisine demandées pour travail de gérance. Un entraînement sera donné aux personnes ayant les qualités requises pour remplir le poste.</p> <p>Pour plus de renseignements, prière d'appeler au numéro: 522-4053</p> <p>et demander le directeur du personnel</p>	<p>FEMMES OU FILLES demandées</p> <p>Compagnie Zellers offre emplois avec salaire et bénéfices pour futures gérantes de personnel. Les candidates doivent accepter transferts.</p> <p>Pour informations: Mme Desrochers, ZELLERS, Place Fleur de Lys, Québec Tél.: 529-0271</p>	<p>AVISEUR DE SERVICE demandé</p> <p>Pour concessionnaire GM 25 ans et plus, marié, honnête, ambitieux avec expérience en mécanique automobile.</p> <p>Salaire selon qualifications, avantages sociaux, assurance-groupe, bénéfices marginaux, vacances.</p> <p>Demandez M. Jacques Lecomte</p> <p>JD CHEVROLET OLDSMOBILE! 60 sud, Dorchester</p>	<p>MUNICIPALITE DE ST-JEAN-PORT-JOLI CONCOURS COMMISSAIRE INDUSTRIEL</p> <p>FONCTIONS: Relevé de la Commission Industrielle, le titulaire aura les responsabilités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparer un programme annuel d'action industrielle accompagné d'un budget selon la politique arrêtée par la Commission Industrielle. Etablir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement de l'industrie de l'artisanat et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux dans ce domaine. Explorer de nouveaux marchés à l'échelle mondiale pour ce genre particulier d'industrie. <p>EXIGENCES: Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et services dans l'industrie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Posséder une formation en administration des affaires, vente, etc., Etre capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux. <p>SALAIRE: Selon expérience et qualifications.</p> <p>Toute personne intéressée devra soumettre un "Curriculum vitae" au soussigné avant 17h.00 le 26 février 1975.</p> <p>Serge Chiasson, secrétaire-trésorier Municipalité de St-Jean-Port-Joli Centre de l'Islet, P.Q. G.P. 489</p> <p>R.B.: Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes.</p>
<p>LE PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC. A MONTREAL-NORD</p> <p>Centre d'accueil de Réadaptation pour enfants de 5 à 11 ans, épileptiques, débiles légers ou moyens, présentant des troubles d'intégration sociale.</p> <p>Postes: A) Ergothérapeute Exigences: — Baccalauréat en Sciences (B.Sc.) ergothérapie (U. Montréal) — Baccalauréat en Sciences de la Santé (ergothérapie) (U. Laval) — Bachelor of occupational therapy (B.Occ.Th.) (U. McGill) 5 ans</p> <p>Salaire: Selon les normes qui prévalent.</p> <p>B) Spécialiste en éducation physique. Exigences: — Maîtrise en Education Physique ou l'équivalent. — Expérience pertinente.</p> <p>Salaire: Selon les normes qui prévalent.</p> <p>C) Spécialiste en psychomotricité. Exigences: Formation professionnelle et expérience pertinentes à la fonction.</p> <p>Salaire: Selon les normes qui prévalent.</p> <p>Prière de faire parvenir demande et curriculum vitae avant le 20 février 1975 au:</p> <p>Bureau du personnel, Pavillon Charleroi-Boyer Inc. 4535 rue Charleroi, Montréal-Nord, H1H 1T6.</p>	<p>LE COLLEGE DE ST-FELICIEUN DU COLLEGE REGIONAL DE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN</p> <p>Régional du Saguenay-Lac-St-Jean requiert les services d'un PROFESSEUR A L'EDUCATION PERMANENTE</p> <p>EXIGENCES:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le candidat devra détenir un diplôme de premier cycle en sciences humaines, de préférence en sociologie. Avoir une bonne connaissance des techniques d'intervention et d'entrevue, ainsi que des questions touchant les problèmes sociaux et de sécurité sociale. Avoir des qualités d'animateur; après, être disponible pour voyager. Une connaissance du milieu amérindien serait souhaitable. La permanence du poste est liée à la durée des cours. <p>Le lieu de travail: Collège Manitou (La Macaza).</p> <p>TRAITEMENT: Selon le décret, tenant lieu de convention collective.</p> <p>Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 21 février 1975 inclusivement:</p> <p>Au: Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean a/s Service du personnel 218, rue Gilbert Arvida, P.Q.</p>	<p>CENTRE DE SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU RECHERCHE UN DOCUMENTALISTE-ARCHIVISTE</p> <p>Sommaire des responsabilités:</p> <ul style="list-style-type: none"> devoir fournir aux praticiens du Centre la documentation nécessaire à l'exécution de leur tâche et au développement de la qualité de leurs actes; devoir contrôler les entrées et les sorties de volumes, revues et documents divers; établir les contacts avec les libraires, les bibliothèques, etc... sera responsable de la conservation des archives au C.S.S. <p>Exigences:</p> <ul style="list-style-type: none"> diplôme d'études collégiales, option: bibliothéconomie. <p>Conditions de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> selon les normes en vigueur dans les établissements relevant du Ministère des Affaires Sociales. <p>Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande incluant "curriculum vitae" avant le 20 février 1975 au:</p> <p>Directeur du personnel, Centre de Services Sociaux Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau, 599, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi, P.Q. Tél.: (418) 545-9408.</p>	<p>ANALYSTE - ORGANISATION/METHODES</p> <p>LE POSTE</p> <p>Le titulaire du poste relèvera du directeur du Service de l'Informatique et sera responsable des études de systèmes et procédés. Il verra à faire l'analyse des méthodes d'opération existantes afin d'améliorer, par la standardisation, la simplification, l'élimination, ou la création possible de nouvelles méthodes, les opérations administratives de la Compagnie. Le titulaire du poste sera responsable de la diffusion et de la coordination des systèmes et procédés proposés.</p> <p>LE CANDIDAT</p> <p>Le candidat est détenteur d'un diplôme universitaire et possède une expérience minimale de trois années dans le domaine des systèmes et procédés reliés à l'administration. Il peut communiquer à tous les niveaux administratifs et a préférentiellement été exposé à des opérations mécanisées.</p> <p>LE SALAIRE</p> <p>Selon les qualifications, entre \$15,000 et \$20,000.</p> <p>Toute candidature sera traitée confidentiellement. Faites parvenir le résumé de votre expérience et de vos qualifications, en indiquant votre salaire actuel, au:</p> <p>Directeur du personnel administratif, Marine Industrie Limitée, Sorel, Qué. J3P 5P6</p>

CARRIERES et PROFESSIONS

INFIRMIERE
Pour clinique de médecine esthétique. Débrouillardise, ayant de l'initiative et le sens des responsabilités. Age maximum: 40 ans.
687-3720

TEMPS PLEIN
Compagnie internationale demande fille ou femme bilingue pour travail général de bureau à Ste-Foy. Écrire à:
Dépt 7135
Le Soleil

HOPITAL RIVIERE-DES-PRAIRES
Centre de santé mentale pour enfants et adolescents (capacité 700 lits) Affilié à l'Université de Montréal

POSTE A POURVOIR:
DIRECTEUR GENERAL

LE POSTE: diriger et coordonner l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.

LE CANDIDAT:
1er) posséder un diplôme universitaire en administration ou l'équivalence acquise par une solide expérience dans ce domaine;
2e) avoir fait preuve de succès dans des fonctions administratives complexes;
3e) une expérience en milieu psychiatrique serait souhaitable.

TRAIEMENT:
Traitement et avantages sociaux selon les normes reconnues par le Ministère des Affaires Sociales.

Prrière d'adresser offre de services et curriculum vitae avant le 15 mars 1975, à:
Présidente du Conseil d'Administration
Hôpital Rivière-des-Prairies
7220 est, boulevard Souin, Montréal, Québec.

COORDONNATEUR(TRICE) EN NURSING COMMUNAUTAIRE (Infirmière principale)

LIEU DE TRAVAIL:
Hauterive

EXIGENCES:
Infirmier(ère) autorisé(e) avec maîtrise en hygiène publique ou maîtrise en éducation du nursing.
ou
Infirmier(ère) autorisé(e) avec baccalauréat en nursing, certificat en hygiène publique et expérience pertinente dans le domaine de la santé communautaire.

FONCTIONS:
Participera à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au contrôle dans divers programmes de santé, de prévention et de soins à domicile du Département de santé communautaire.

TRAIEMENT:
Selon les normes établies au Ministère des Affaires Sociales.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 février au:
Service du Personnel,
Hôtel-Dieu de Hauterive,
635 boul. Joliet,
Hauterive, Qué.

HOPITAL LAVAL

L'Hôpital Laval est un centre d'enseignement spécialisé en cardiologie et en pneumologie; il compte également une section générale. On y recherche un(e):

RESPONSABLE DU SERVICE DE DIETETIQUE
concours 75-01-70

POSTE:
Afin d'assurer le traitement diététique requis aux malades et une alimentation adéquate au personnel, le (la) titulaire de ce poste a l'entière responsabilité du service de diététique et de son intégration à l'organisation globale de l'hôpital; il (elle) planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle les activités des sections opérations, distribution, diétothérapie, recherche, internat, consultations externes, etc.

EXIGENCES:
— Etre membre de la C.D.Q.
— Avoir démontré, par expérience, des qualités d'administrateur et de chef, de même que du goût pour le travail d'équipe et les responsabilités.
— Etre capable d'innover.

TRAIEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

Si vous répondez à ces exigences, vous pouvez nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Concours no...
HOPITAL LAVAL
Service du personnel
2725, chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Qué. G1V 4G5

Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTION
Sous la responsabilité du directeur général, le secrétaire général est responsable des activités du secrétariat de la DEUOQ.

Plus particulièrement,
— il est le secrétaire de la Commission des études universitaires dans l'Ouest québécois et du comité de réglementation de la DEUOQ;
— il prépare l'ordre du jour des réunions de ces organismes, en rédige les procès-verbaux et voit à l'exécution des décisions;
— il est chargé de l'exécution de la politique relative aux affaires juridiques et de la politique relative aux archives;
— il exécute les mandats spécifiques que lui confie la Commission de l'Ouest et le Directeur général de la DEUOQ.

EXIGENCES
— Diplôme universitaire de 1er ou 2ème cycle en droit;
— Quelques années d'expérience dans une fonction analogue;
— La connaissance du milieu universitaire serait un atout.

TRAIEMENT
Selon les qualifications et l'expérience.

LIEU DE TRAVAIL
Hull

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 février à:
Jean R. Messier
Directeur général
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois
3465, rue Durocher, salle 2135
Montréal (1300), Québec
H2X 2C8 A-75-005

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
(Offre d'emploi permanent)

AGRONOME
Service de l'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments (\$10,870 - \$19,172) (a/c du 01-03-75 (\$12,412 - \$21,261))

NATURE DE L'EMPLOI: Visiter les établissements de produits laitiers afin de voir à ce que la manipulation et le traitement du lait ainsi que la fabrication de ses sous-produits soient conformes aux meilleures conditions d'hygiène.

QUALITÉS REQUISES:
INSTRUCTION: être membre en règle de l'Ordre des Agronomes du Québec lors de la nomination; détenir un diplôme universitaire en sciences agricoles (option vivres).
DIVERS: facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.

EXAMEN: Un examen oral sera tenu afin de déterminer les aptitudes et la compétence des candidats à remplir cette fonction.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ: Les candidats qui pourront satisfaire aux conditions ci-dessus mentionnées auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. La nomination à cette fonction pourra se faire d'après la liste qui sera alors établie.

TRAIEMENT: Le traitement initial sera déterminé selon l'échelle de salaire mentionnée plus haut; des augmentations annuelles seront accordées jusqu'au maximum si le travail est jugé satisfaisant.

AVANTAGES SOCIAUX: vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

INSCRIPTION: Les personnes qui désirent prendre part à cet examen doivent se procurer une demande d'inscription au Bureau du Personnel de la Communauté urbaine de Montréal situé au 3585, rue Berri, suite 190, Montréal H2L 4G3 et la retourner dûment remplie le ou avant le 17 février 1975.

TELEPHONE: 872-6961
CONCOURS NO: 75-1013 BUREAU DU PERSONNEL

COLLEGE DE THETFORD MINES RECHERCHE

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services financiers, l'agent de la gestion financière effectue des tâches spécialisées dans des domaines tels que la programmation budgétaire, le financement et les normes et procédures administratives, selon les besoins du collège.

ATTRIBUTIONS PARTICULIERES:
— S'occuper de la préparation des états financiers.
— Exercer un contrôle des différentes opérations du service (opération comptable, paie, etc...)
— Préparation et contrôle du budget.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.
— Expérience pertinente.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la politique administrative et salariale du personnel professionnel.

Minimum: \$9,548 Maximum: \$15,841

VEUILLEZ EXPEDIER VOTRE CURRICULUM VITAE A:

DIRECTEUR GENERAL
COLLEGE DE THETFORD MINES
671 SUD, BOUL. SMITH
THETFORD MINES, QUE.

VENDEURS D'AUTOMOBILES

J.D., un concessionnaire GM, recherche 2 représentants des ventes dynamiques, honnêtes, ambitieux, agressifs et travailleurs. Mariés, entre 25 et 35 ans.

Avantages: voiture fournie, assurance-groupe, bénéfices marginaux, commissions, avance de salaire si désiré.

S'adresser à M. Thoetge
JD CHEVROLET OLDSMOBILE!
60 sud, Dorchester

LE COLLEGE DE THETFORD MINES RECHERCHE

PROFESSEUR A TEMPS PARTIEL
(Techniques infirmières)

COURS: 180-201-75 (Profession infirmière et maladie)
DATE: 4 mars 1975 au 22 mai inclusivement
12 périodes de stage (mardi et jeudi)

QUALIFICATIONS REQUISES
Bacc. en nursing et / ou Licence
Expérience pertinente

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon le décret tenant lieu de convention collective.

LES CANDIDATS INTERESSES SONT PRIES DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE A:

M. GERARD LEMAY
DIRECTEUR GENERAL
671 SUD, BOUL. SMITH
THETFORD MINES, QUE.

Agence canadienne de développement international Canadian International Development Agency

L'AGENCE CANADIENNE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL RECRUTE
dans le cadre de divers projets en foresterie en Afrique francophone

des ingénieurs forestiers
à titre de conseillers auprès de Ministères de l'Agriculture;

des professeurs de sciences forestières - niveau universitaire.

EXIGENCES:
— formation et expérience en foresterie;
— citoyenneté canadienne;
— connaissance du français essentielle.

POUR TRANSMISSION DE CANDIDATURE:
Agence canadienne de développement international
Direction des Ressources humaines
122 rue Bank
Ottawa, Ontario

POUR PLUS D'INFORMATION:
Robert Dorval Tél.: (613) 995-8194

HOMME D'ENTRETIEN
(concierge pour centre industriel)

Endroit: Neuchâtel. Travail de jour et de soir. Bonnes conditions de travail. Emploi permanent. Pour rendez-vous, appeler à:
681-8155

FINANCE — VICE-PRESIDENCE
Aux environs de \$38,000

Notre client recherche un candidat exceptionnel pour planifier, organiser, coordonner et contrôler les opérations financières d'un groupe de compagnies techniques et bien établies dans le domaine de la fabrication et de la mise en marché de produits alimentaires et autres produits connexes.

Le candidat devra avoir démontré son esprit d'initiative et de fortes qualités de leadership au cours de sa carrière en plus, naturellement, d'une haute compétence technique (C.A, MBA, etc.). Doté d'une forte personnalité et d'une intelligence supérieure, l'expérience et la personnalité de candidat sauront résister à un examen intense et rigoureux.

Le poste est à Montréal et le bilinguisme est de rigueur.

Prrière de répondre en toute confiance vous référant au numéro BS-300; Chambre 911 - 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal H3B 2H9 - 879-1444.

Notre bureau à Toronto:
Chambre 710 - 65 ouest, rue Queen, Toronto M5H 2M5 - 416-364-2306.

John Holt Claude
STETHEM-GAREAU-MSL

Canada • États-Unis • Afrique du Sud • Allemagne • Angleterre • Argentine • Australie • Belgique • Brésil • Écosse • Espagne • France • Hollande • Irlande • Italie • Suède • Suisse

SURINTENDANT ADJOINT

Pour des opérations minières dans le nord du Québec. Le candidat relèvera directement du Surintendant de la mine et l'aidera à diriger toutes les opérations de la mine à ciel ouvert, incluant le développement et l'organisation de la mine. En l'absence du Surintendant, le candidat choisi possèdera toute l'autorité du Surintendant.

Les candidats doivent posséder leur diplôme d'ingénieur minier, avoir un minimum de 3 ans d'expérience de travail dans une mine à ciel ouvert et être bilingues de préférence. Le salaire sera proportionnel aux connaissances et à l'expérience. Revenu de \$25,000 et plus. Excellents bénéfices marginaux.

Les candidats doivent fournir leur curriculum vitae détaillé en incluant leur numéro de téléphone à:
Dépt 7130 — Le Soleil

Fonction publique Canada Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Poste de grande importance sur le plan social
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Lieu: Ottawa, Ontario

Traitement: \$25,500 à \$32,500

La Direction de la planification familiale a pour mission de mettre au point et d'exécuter des programmes destinés à améliorer la qualité et la compréhension des méthodes de planification familiale au Canada.

Ces programmes sont destinés notamment à promouvoir la formation des spécialistes de la santé et du bien-être social qui oeuvrent dans le secteur de la planification familiale et qui feront la recherche appropriée dans cette sphère d'activité; à apporter une aide aux initiatives publiques et privées de planification familiale. Il est aussi appelé à planifier et à diriger un programme de subventions à l'appui des services de planification familiale, de la recherche, de la formation et de l'enseignement en ce même domaine, et il se peut qu'il doive travailler en collaboration étroite avec les représentants des gouvernements provinciaux. Le directeur gère en outre un programme de recherche se rattachant à tous les aspects de la planification familiale, donne son avis et assure un service de consultation à tous les services de planification familiale.

La Direction fait partie du département du bien-être social au sein du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et ses bureaux sont situés à Ottawa.

MISSION:
Le directeur pilote une équipe de spécialistes et d'administrateurs chargés de la planification, de l'organisation et de la gestion de la Direction de la planification familiale. Il a pour fonction principale de donner son avis et de formuler des recommandations sur les politiques et programmes liés à la planification familiale. Il est aussi appelé à planifier et à diriger un programme de subventions à l'appui des services de planification familiale, de la recherche, de la formation et de l'enseignement en ce même domaine, et il se peut qu'il doive travailler en collaboration étroite avec les représentants des gouvernements provinciaux. Le directeur gère en outre un programme de recherche se rattachant à tous les aspects de la planification familiale, donne son avis et assure un service de consultation à tous les services de planification familiale.

FORMATION:
Diplôme universitaire et, de préférence, études supérieures en médecine, service social, sciences sociales ou soins infirmiers. Expérience dans le domaine général du développement social, de préférence dans les programmes de diffusion de l'information sur la planification familiale. Aptitude démontrée à établir et à maintenir des relations de travail efficaces avec les représentants des gouvernements provinciaux, des associations nationales, des organismes bénévoles et des universités. Le candidat doit aussi justifier de son aptitude à traiter efficacement, et en toute connaissance de cause, avec ces mêmes groupes, et à représenter le Ministère auprès des associations et groupes professionnels, dans le but de les sensibiliser aux besoins et aux ressources rattachables aux familles. Dans l'appréciation du candidat, il sera également tenu compte de son aptitude à coordonner les activités de spécialistes dans une vaste gamme de disciplines. Connaissance générale des conditions socioéconomiques et des attitudes culturelles ayant une incidence sur le taux de natalité au Canada et dans les autres pays, plus particulièrement en ce qui a trait à la planification familiale, ainsi que connaissance des récentes réalisations de la recherche sociale et médicale sur les techniques de planification familiale, ainsi que des réalisations et des programmes liés à la planification familiale à l'échelle planétaire.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent, cependant, indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Veillez envoyer un curriculum vitae AVANT LE 28 FEVRIER 1975, au:

CHEF DE LA DIVISION DE LA DOTATION EN PERSONNEL CADRES DE DIRECTION COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIECE 1834 - TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO, K1A 0M7.

Prrière de rappeler le numéro de concours: 75-0C-9000(11) dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

conseillers en ressources humaines

Les conseillers que nous recherchons à nos bureaux de Montréal et de Québec pourront utiliser pleinement leur formation et leur expérience dans la solution des problèmes complexes que pose la gestion des ressources humaines. Les membres de notre équipe de conseillers en ressources humaines se voient confier des défis continus dans la compréhension de problèmes complexes; ils se trouvent en situation d'aider nos clients, du secteur privé et du secteur public, à mieux comprendre l'homme au travail dans l'entreprise, comme de mener à bien des projets de développement. Nos conseillers ont aussi la possibilité de travailler à l'étranger, à court ou à long terme.

Les candidats auront, de préférence:

- une expérience pertinente de la consultation et/ou de la formation, en particulier dans l'un ou l'autre des domaines suivants:

organisation, évaluation des postes de travail, planification des effectifs, gestion du personnel, relations de travail et recrutement de cadres;

- un diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des sciences humaines ou sociales;
- une bonne connaissance des différentes voies d'intervention pour le changement dans l'entreprise;
- des aptitudes et des attitudes au travail de groupe et à la pluridisciplinarité.

La rémunération dépendra uniquement des qualifications et du potentiel démontrés.

Les candidats sont priés d'envoyer un résumé complet de leur formation et de leur expérience, dont la confidentialité sera respectée, dans une enveloppe portant l'inscription "Dossier No 740" et adressée à:

Mineau, Allard et Associés
conseillers en administration

5 place ville marie, montréal H3B 2G4
2 place québec, québec G1R 2B6

partie intégrante de Price Waterhouse et Associés,
membre de L'Association Canadienne des Conseillers en Administration

provibec

Menu No 2 disponible
GRATUIT

VENTE à PRIX ÉCONOMIQUE

PROVIBEC
LE CENTRE DES AUBAINES...



PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 15 FEVRIER 1975.

demandez les menus économiques de Soeur Berthe



150 recettes regroupées en 42 menus complets. Ils sont disponibles chez votre marchand à raison d'un fascicule par 2 semaines.

Produits Fédéral
Coca-Cola
Café Maxwell House
Margarine Village
Sirop de maïs Crown Brand
Détergent liquide Mir
Cristaux Gai Meunier

Produits Flamingo
Thon Clover Leaf
Lasagne Gattuso
Ragout Burns
Epices Schwartz
Sel Sifto
Menu No 2 Disponible

BREUVAGE

LAIT INSTANTANE PROVIGO	Boîte 3 livres	1.89
JUS TOMATE Bright fantaisie	6 Boîtes 19 onces	1.44
CAFE INSTANTANE Maxwell House	Bocal 10 onces	2.49
THE Red Rose orange pécoe	Boîte de 60 sachets	1.10
CRISTAUX GAI MEUNIER à l'orange	4 enveloppes 3 onces	.89
LIQUEUR Pepsi régulier	Bouteille 20 onces Plus dépôt	.29

SOUPE

SOUPE Lipton Poulet et nouilles	Format 2 enveloppes	.42
SOUPE Lipton tomates et légumes	Format 2 enveloppes	.54

SAUCE ET DINER

SAUCE HOT CHICKEN Esta	6 Boîtes 14 onces	1.44
SAUCE AUX TOMATES Catelli	Boîte 14 onces	.48
SAUCE A LA VIANDE Rochette médium	Jarre 24 onces	1.29
FEVES AU LARD PROVIGO Sauce tomate	Boîte 14 onces	.37
CORNED BEEF Hereford	Boîte 12 onces	1.27
JAMBON CUIT Burns fesse	Boîte 1 livre	2.19
PAIN DE VIANDE Roy All Burns	Boîte 12 onces	.67

RAGOUT Burns	Boîte 24 onces	.79
--------------	----------------	-----

THON Clover Leaf	Boîte 7 onces	.85
FILET DE SOLE Congelé Booth	Format 1 livre	1.29
FLUTES D'AIGLEFIN Blue Water	Format 8 onces	.69

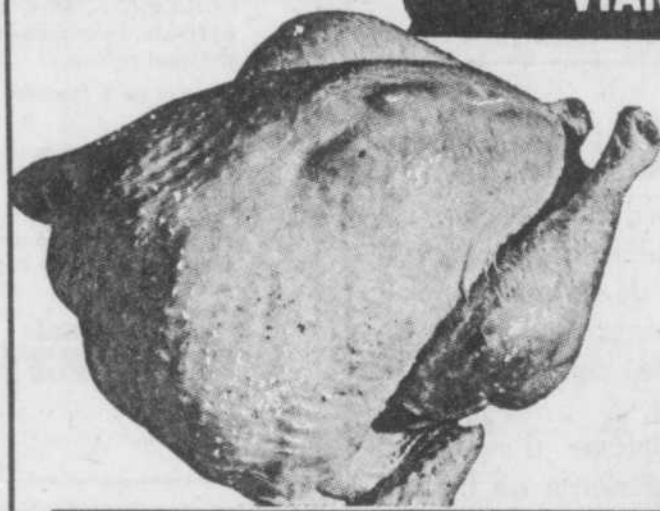
ALIMENTS EN PAQUET

PATES ALIMENTAIRES Catelli spaghetti, spaghetti	Boîte 2 livres	.71
---	----------------	-----

LEGUMES EN CONSERVE

POIS VERTS PROVIGO Asst. choix	Boîte 14 onces	.34
FEVES VERTES COUPEES Idéal choix	3 Boîtes 19 onces	.89
CAROTTES EN CUBES Idéal choix	3 Boîtes 19 onces	.85
PATATES FRITES CONGELEES Frozo	Sac 2 livres	.39

VIANDES



JEUNE DINDON

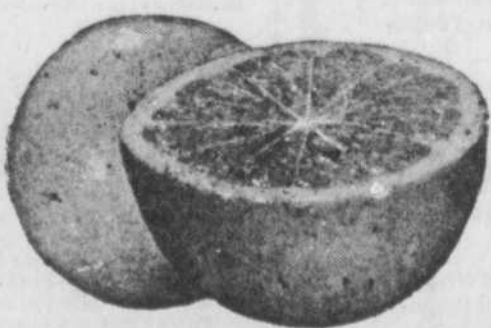
Catégorie A Canada congelé, éviscéré pesant 12 à 14 livres
LA LIVRE .67

JAMBON MIDGET 1.39

Maigre, désossé FEDERAL Pesant 2 1/2 à 4 livres La livre

BACON TRANCHE FEDERAL	La livre	1.29
TOURTIERE BILOPAGE	Grand format Chacune	.97
EGG ROLLS BILOPAGE	Boîte de 12	1.49
POULET CUIT PANE FLAMINGO	Barillet de 9 morceaux	2.99
BOLOGNA TRANCHE FEDERAL	La livre	.79
STEAK DE SAUMON ROUGE COHOE	La livre	1.89

FRUITS ET LEGUMES



PAMPLEMOUSSES

Variétés de Choix Importés de la Floride grosseur 48
10 pour .99

PETITES TOMATES Variétés Cerises Importées de la Floride	Casseau 1 chopine	.79
--	-------------------	-----

JUS D'ORANGE FRAIS 100% PUR TROPICANA	Jarre 32 onces	.59
---------------------------------------	----------------	-----

CHAMPIGNONS FRAIS Catégorie No 1 Produit du Québec	Boîte 1/2 livre	.63
--	-----------------	-----

CHOUX VERTS Catégorie No 1 Produit du Québec	La livre	.10
--	----------	-----

EPINARDS Catégorie No 1 Importés de la Floride	Cello 10 onces	.47
--	----------------	-----

CONDIMENTS

KETCHUP AUX TOMATES PROVIGO	Bouteille 20 onces	.62
SAUCE A SALADE PROVIGO	Jarre 16 onces	.65
BETTES MARINEES PROVIGO	Jarre 24 onces	.57

ARTICLES DE CUISSON

HUILE VEGETALE PROVIGO	Contenant 16 onces	.93
MARGARINE MOLLE Village	La livre	.85

DESSERTS ET COLLATION

PATATE CHIPS PROVIGO	Sac 11 onces	.89
CONFITURE DE FRAISES PROVIGO avec pectine	Jarre 24 onces	1.09
BISCUITS PROVIGO Maxi Mix	Boîte 5 livres	3.79
BEURRE D'ARACHIDES Schwartz	Jarre 16 onces	.79
GELEE A DESSERT Royal Cerises, fraises, framboises ou orange	4 Boîtes 3 onces	1.00

SIROP DE MAIS Crown Brand	Bouteille 2 livres	.69
---------------------------	--------------------	-----

CREME GLACEE PROVIGO saveurs assorties	Carton 3 chopines	.99
--	-------------------	-----

BISCUITS AU CHOCOLAT PROVIGO	Boîte 14 onces	1.09
------------------------------	----------------	------

BISCUITS Leclerc Doigt de Dames	Format 8 onces	.59
---------------------------------	----------------	-----

PRODUITS DE SANTE ET BEAUTE

DESODORISANT PROVIGO Personnel	Vaporisateur 8 onces	.93
--------------------------------	----------------------	-----

ANTIPHLOGISTINE RUB	Tube 2 onces	1.33
---------------------	--------------	------

DIVERS

SACS A DECHETS Extérieur	Format de 10	1.19
--------------------------	--------------	------

PAPIERS-MOUCHEIRS Royale couleurs assorties	3 Boîtes de 100	.89
---	-----------------	-----

ESSUIE-TOUT Royale couleurs assorties	Cello de 2 rouleaux	.99
---------------------------------------	---------------------	-----

ADOUCCISSEUR DE TISSU PROVIGO	Contenant 32 onces	.48
-------------------------------	--------------------	-----

DETERGENT LIQUIDE Mir	2 Bouteilles 24 onces	.95
-----------------------	-----------------------	-----

NOURRITURE POUR CHIENS Proviprix	6 Boîtes 15 onces	1.00
----------------------------------	-------------------	------